

IV.

La vieille route marchande

De la Montagne de la Cour à la Porte de Flandre.

Historique

La route que nous allons suivre est une route historique. C'est l'antique *Steenweg* qui descendait des hauteurs du Caudenberg, traversait la ville de l'est à l'ouest, de la Porte de Namur à la Porte de Flandre. Elle fut établie au XI^e-XII^e siècle, au moment même de la formation de Bruxelles au pied du *castrum* de l'île Saint-Géry. A travers les siècles, elle porta le simple nom de *steenweg* parce qu'elle était empierrée, mais dans la suite, à partir du XVII^e siècle, elle fut morcelée en différents tronçons qui s'appelèrent respectivement, et s'appellent encore, *Montagne de la Cour*, *rue de la Madeleine*, *Marché aux Herbes*, *Marché aux Poulets*, *rue Sainte-Catherine* et *rue de Flandre*.

La partie qui s'étend du Marché aux Herbes à la Porte de Flandre est un tronçon de la vieille *route marchande* qui liait le Rhin aux villes de Flandre. Cette route, au lieu de gravir directement la colline du Caudenberg, remontait par la rue de la Montagne, longeait l'ancienne rue de Schaerbeek et sortait de la ville, un peu en aval de la Porte de Schaerbeek, pour aller rejoindre la route de Cologne. L'autre partie, qui comprend la rue de la Madeleine et la rue Montagne de la Cour, n'acquies une réelle importance qu'à la fin du XII^e siècle, après que le duc de Brabant, Henri I^{er}, eut transféré sa résidence de l'île Saint-Géry au Caudenberg. La route Porte de Namur-Porte de Flandre devint alors l'artère principale de la ville et elle fut pendant toute la durée du moyen âge la grande voie de trafic entre le Rhin et la Flandre.

Nous diviserons la promenade en deux parties : une première comprendra le trajet depuis la Place Royale jusqu'au Boulevard Anspach, une deuxième depuis le Boulevard Anspach jusqu'à la Porte de Flandre avec retour par l'ancien Marché aux Porcs et le Quai aux Briques.

PREMIÈRE PARTIE

De la Montagne de la Cour au boulevard Anspach

Rue Montagne de la Cour

Cette rue est établie en dos d'âne sur le promontoire qui sépare la vallée du Coperbeke (quartier Terarken et Isabelle) de la vallée du Ruysbroeck. Elle partait de la Place des Bailles, qui s'étendait devant la Cour des ducs de Brabant.

Sa transformation fut l'objet d'une discussion qui commença vers 1850, et qui dura un demi-siècle environ. On voulut redresser la Montagne de la Cour, démolir les ruelles qui encombraient la pente et établir ainsi des communications plus faciles entre le haut et le bas de la ville. Plus de deux cents projets furent élaborés. La question du Mont des Arts, la création de la Gare Centrale vinrent compliquer le débat. Aujourd'hui rien n'est encore définitivement achevé. En 1897-1898 on démolit le quartier Saint-Roch et on établit la rue Courbe. A la veille de l'Exposition de 1910, comme le terrain restait inoccupé, on décida de faire un arrangement provisoire et d'établir un jardin avec cascades d'eau et gradins en contre-bas de la Place Royale.

Presque immédiatement en quittant la Place Royale, nous trouvons, à droite, une petite ruelle appelée *rue Villa-Hermosa* à cause d'un cabaret qui y avait pour enseigne *Au Duc de Villa-Hermosa*. Elle conduisait directement à la rue Terarken et débouchait en face de la maison que le peintre Teniers fit construire dans cette rue, en 1656.

Un peu plus loin, en contournant légèrement la rue Caudenberg, nous rencontrons les restes d'une vieille demeure seigneuriale, l'hôtel de Clèves-Ravenstein.

Hôtel Ravenstein

L'hôtel Ravenstein est le dernier hôtel seigneurial de l'époque bourguignonne qui subsiste encore à Bruxelles. Il fut construit sur l'emplacement d'un manoir que les Meldert avaient édifié au XIV^e siècle au coin de l'Escalier des Juifs, la rue Ravenstein actuelle.

Le quartier où il se trouve, s'appelait au moyen âge le Quartier des Juifs. A la fin du XII^e siècle, quand le duc abandonna l'île Saint-Géry, les juifs l'accompagnèrent, afin de chercher auprès de lui, au pied même de son château, aide et protection contre les persécutions fréquentes dont ils étaient l'objet. Ils occupèrent la pente abrupte de la colline du Caudenberg et creusèrent dans le flanc de la montagne quatre escaliers dont deux existent encore, l'escalier de la rue Villa-Hermosa et celui de Ravenstein. Les deux autres, qui s'échelonnaient un peu plus loin, rue des Sols, l'escalier Notre-Dame et l'escalier Saint-Roch, ont disparu. Ce ghetto subsista jusqu'en 1370, date à laquelle les juifs furent victimes d'une effroyable persécution sous prétexte d'hosties volées et percées; quelques-uns furent brûlés vifs; la plupart cependant parvinrent à s'enfuir dans la cour du Palais du duc qui les envoya dans son château de Genappe, tout en s'empressant de confisquer leurs biens. Après le départ des juifs, quelques nobles brabançons s'établirent le long des escaliers abandonnés, les Meldert notamment à l'endroit où s'élève l'hôtel Ravenstein.

Les Clèves-Ravenstein vinrent à Bruxelles à la suite des ducs de Bourgogne. Ceux-ci amenèrent avec eux une noblesse nouvelle qui se substitua à la vieille noblesse féodale, indigène et brabançonne. Ces nobles bourguignons édifièrent des habitations splendides tout autour de la Cour des princes; les Nassau, les Croy, les d'Aerschot et les de Fiennes aux abords mêmes de la Place des Bailles; les d'Auxy, le bâtard de Bourgogne et les Clèves-Ravenstein aux Escaliers des Juifs. En 1486, la ville de Bruxelles fit don à Philippe de Clèves d'une somme de 4,000 florins d'or afin de l'aider à payer le prix d'achat du manoir des Meldert et l'engagea à construire un nouvel hôtel.

L'Hôtel Ravenstein, tel que nous le voyons maintenant, n'est qu'une partie de l'ancienne cour de Clèves. En face, à l'angle opposé de l'Escalier, s'élevait un deuxième hôtel qui disparut en 1909, et qui s'appelait au moment de sa disparition Hôtel Dupuich. Ensuite, de l'autre côté de la rue Terarken s'étendaient les dépendances de la maison, les écuries et le jardin. Cette vaste propriété fut morcelée en 1656. David Teniers acheta l'écurie et le jardin; l'hôtel Dupuich, appelé *la Synagogue*, fut acquis par Gaspard Ruffin. L'autre hôtel, celui que nous avons devant nous, resta entre les mains des ducs de Bavière. La Ville l'acquit, en 1896, de la famille de Neufforge. Depuis il est le siège de plusieurs sociétés savantes, notamment de la Société des Ingénieurs et de la Société royale d'Archéologie.

L'hôtel Ravenstein se compose de deux corps de bâtiments, l'un longeant l'Escalier, l'autre s'étendant au front de la rue Terarken et que nous irons voir tantôt.

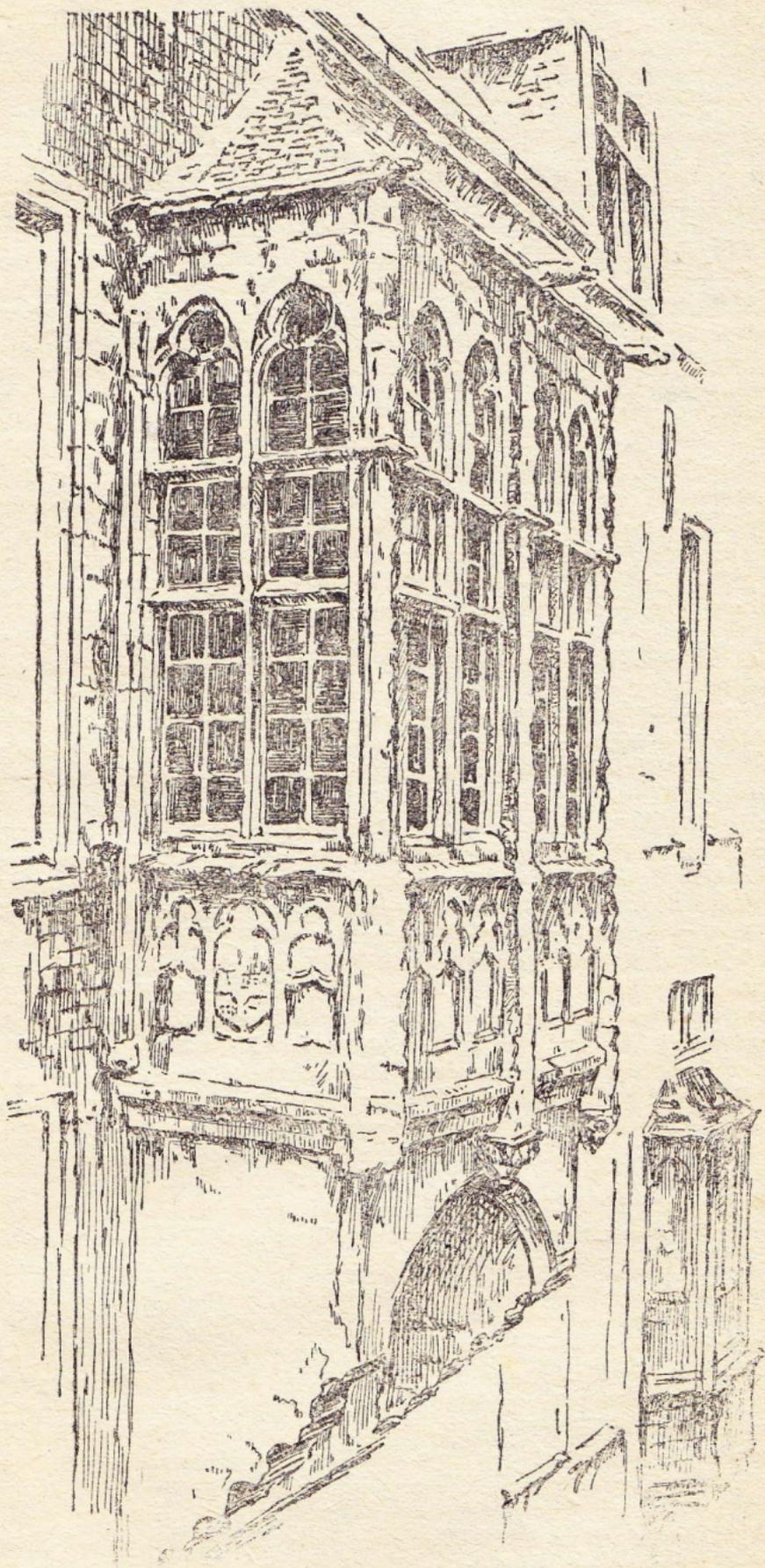


Fig. 54. — Breteque de l'hôtel Ravenstein (fin du XV^e siècle).

Entrons dans la cour intérieure. Elle a été intelligemment restaurée par l'architecte Paul Saintenoy. En contre-bas, nous découvrons une ravissante *colonnade* qui peut dater des premières années du XVI^e siècle. L'escalier qui descend, conduit à une salle basse avec cheminée du XV^e-XVI^e siècle. La chapelle était installée dans la bretèche; de la petite ouverture qu'on remarque dans le mur du fond et dont un des pans est coupé, on pouvait suivre l'office divin.

Dans la cour, l'aile située à gauche, à laquelle conduit un escalier, a été quelque peu modernisée, à la fin du XVIII^e siècle, dans le style Louis XVI. On remarque dans le hall un départ d'escalier intéressant dans le même style, et sur le mur des peintures modernes retraçant la généalogie des familles de Fraula et de Neufforge auxquelles l'hôtel appartenait aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Sorti de la cour intérieure, on descendra le pittoresque Escalier des Juifs, aujourd'hui la rue Ravenstein. Au XVIII^e siècle, il s'appelait la rue Saint-Laurent, nom auquel les Français substituèrent celui de rue des Droits de l'Homme. De la rue Terarken, on aperçoit les bretèches de l'hôtel Ravenstein, tout d'abord *la petite bretèche*, celle que nous avons vue tantôt à l'intérieur de la salle basse et qui servait de chapelle, ensuite *la grande bretèche*, soutenue par d'immenses consoles aux moulures gothiques, ornée des armoiries des Clèves-Ravenstein et éclairée par des fenêtres trilobées (fig. 54)

Restaurée, cette antique maison, la seule de cette époque lointaine que nous ayons conservée, serait un bel exemple d'architecture privée et en même temps un superbe ornement de notre ville que des transformations incessantes ont malheureusement dépouillée de son ancienne parure. Que les Bruxellois veillent sur sa conservation intégrale!

En passant en dessous du pont, nous voyons devant nous la petite *chapelle du Saint-Sacrement* restaurée au XVIII^e siècle. La légende veut que ce fut en cet endroit que s'élevait, en 1370, la Synagogue où les juifs transpercèrent, suivant le récit populaire, les hosties volées. Au XV^e siècle, un patricien de la ville, Gilles Van den Berghe, y construisit une chapelle expiatoire.

Remontons l'Escalier, et avant de continuer notre promenade par la Montagne de la Cour, faisons quelques pas dans la nouvelle rue qui s'avance vers Sainte-Gudule et qui surplombe la rue Terarken. De là nous avons une belle *vue d'ensemble sur l'Hôtel Ravenstein*. A nos pieds, nous voyons le quartier Isabelle démoli où quelques gros murs surgissent encore, çà et là, du sol. Les arbalétriers du Grand Serment y avaient leur jardin de tir, et dans le fond s'alignent les derniers restes de la première enceinte du XIII^e siècle (page 204). Du côté opposé, dans le bas-fond, s'élèvent les dépendances de l'Université libre, et un peu plus loin, à droite, les ruines d'un *steen* du XII^e-XIII^e siècle que les démolitions récentes ont mis à nu. Il défendait le mont Saint-Michel et appartenait au lignage des Clutinc.

Retournons à la Montagne de la Cour, et rendons-nous à l'entrée du jardin, non sans avoir jeté un coup d'œil sur l'intéressante *maison du XVI^e siècle* qu'un mur relie à l'Hôtel Ravenstein.

Immédiatement à côté s'élève une belle façade — la pharmacie Delacre — nouvellement construite dans le style gothique, fleuri et familial à nos provinces, de la première moitié du XVI^e siècle. Elle est l'œuvre de l'architecte Paul Saintenoy et s'harmonise fort bien avec le vieil hôtel Ravenstein. Ce même architecte avait conçu pour l'arrangement de ce quartier un beau projet d'ensemble dont les discussions prolongées qui accompagnèrent la transformation de la Montagne de la Cour, ont malheureusement empêché l'exécution.

Pour arriver au bas de la Montagne de la Cour, trois routes se présentent : la rue Courbe ou la rue Caudenberg, où des magasins provisoires ont été établis, la rue même de la Montagne de la Cour, et enfin le passage à travers le square ou jardin alpestre.

Nous recommandons au promeneur de suivre ce dernier chemin.

Le Square

Du haut de la butte, on voit se profiler, à gauche, les pignons encore existants de la Montagne de la Cour, et on a au loin, à droite, une splendide vue sur la collégiale des SS. Michel et Gudule. Dans le jardin, sur la balustrade du premier exèdre, le Touring Club de Belgique a fait placer une *plaque d'orientation* qu'on consultera avec intérêt. De cette première terrasse, on reverra avec plaisir l'Hôtel Ravenstein dont on aperçoit la façade latérale tout entière et les maisons voisines en style flamand du XVI^e siècle. Au loin se dressent les tours de l'église de Sainte-Gudule. Devant l'église, le vaste bâtiment de la Caisse des Reports, récemment édifié par l'architecte Paul Saintenoy. Sur le côté, à droite, la Société Générale de Belgique par les architectes Ghysels et Van Mansfeld.

En descendant les marches du jardin, on arrive à une deuxième et à une troisième terrasse, animées par des eaux. Sur la balustrade grimpent des salamandres monstres qui rejettent l'eau dans une vasque par Godefroid De Vreese. L'eau se dirige vers un bassin rectangulaire, orné d'un groupe par le même artiste, *un dieu marin transportant une conque marine*.

Plus bas, un bassin au bord duquel sont assis deux castors en bronze. Dans le voisinage immédiat un groupe, également en bronze, par Josué Dupon, *l'Homme au Pélican*.

D'ici, par l'allée à droite quand on se retourne vers la Place Royale, on a une vue sur l'ancienne *chapelle de Nassau* du XV^e-XVI^e siècle, Montagne de la Cour. Une fenêtre gothique subsiste encore. Dans le mur un bas-relief, *Saint-Georges terrassant le dragon*, renouvelé d'après l'ancien (fig. 55).

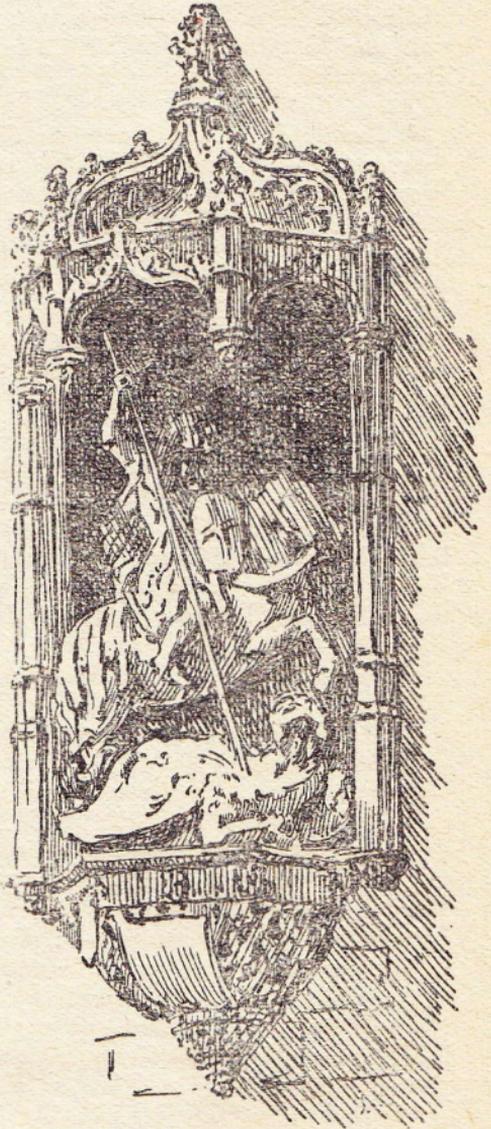


Fig. 55.
Saint-Georges terrassant le dragon.
Bas-relief de l'Hôtel de Nassau,
Montagne de la Cour.

Revenu près du groupe *l'Homme au Pélican*, on descendra cinq marches, et de la terrasse on aura une belle vue sur les tours et la nef centrale de l'église Sainte-Gudule. Devant soi, à l'avant-plan, à droite, la jolie tour de l'église de la Madeleine; à gauche, la flèche aérienne de l'Hôtel de Ville; au centre, les clochetons de la Maison du Roi.

Les eaux arrivent par cascades au bas de la montagne. Le bassin inférieur est orné de deux phoques qui lancent l'eau, par Josué Dupon.

Nous voici sortis du jardin suspendu. Nous avons à droite, une rue démolie, c'est l'ancienne rue Cantersteen, ainsi appelée à cause du *steen* qui s'élevait au XII^e siècle au pied du Caudenberg, exactement

sur l'emplacement de la *Grande Harmonie* (angle de la rue Saint-Jean). Ce steen appartenait à la famille Pipenpoy, issue du lignage des Serhuyghs. En 1594, il devint l'hôtel de Ligne. Au XVIII^e siècle, cette demeure aristocratique fut transformée en hôtel pour voyageurs, l'*Hôtel d'Angleterre*, « la première auberge du Brabant », au témoignage d'un chroniqueur contemporain. En 1797, Napoléon Bonaparte, encore simple général, y logea, le duc de Cambridge en 1818. La Société royale de la Grande Harmonie loua l'immeuble en 1841 et le fit aménager par l'architecte Cluysenaer.

Au pied de la Montagne de la Cour, devant le Cantersteen, se trouvait une fontaine. Au XIV^e siècle encore, la pente de la montagne était occupée par un vignoble.

A l'angle de la rue Montagne de la Cour et de la rue de l'Empereur se trouvait la maison habitée au XV^e siècle par le célèbre peintre bruxellois Roger Van der Weyden. Une plaque commémorative y a été apposée.

Avant de s'engager dans la rue de la Madeleine, on se rendra par la rue Cantersteen à l'Université libre, qui s'élève à quelques pas de là. Devant soi, on voit grandir la perspective de l'église collégiale de Sainte-Gudule. On distingue, cette fois, les contreforts de la nef centrale et le gable du porche.

Palais de l'Université libre

Le palais de l'Université libre forme un vaste parallélogramme limité à droite par la rue des Sols, à gauche par la rue des Finances. Il a remplacé le palais Granvelle dont il reproduit exactement le style, du moins dans les ailes latérales. Sur son emplacement se trouvait au XV^e-XVI^e siècle, vers la rue des Sols, deux maisons seigneuriales, l'hôtel de Goux et l'hôtel de Coutreau. En 1549 et 1550, le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle acheta ces immeubles, auxquels il joignit une série de maisons sises du côté de la rue des Finances. Sur le terrain déblayé il fit élever une vaste construction dans le style classique de la Renaissance italienne du XVI^e siècle. On prétend que l'architecte de Philippe II, Sébastien Van Noye, dressa les plans de ce palais, qui fut le tout premier édifice en style classique qui ait été édifié à Bruxelles. Le palais Granvelle, qu'on appelait couramment la Maison d'Arras, était somptueux. Achievé vers 1555, il affectait la forme d'un parallélogramme : deux ailes latérales réunies par une aile transversale. Une cour d'honneur s'étendait devant l'aile du fond. Les trois façades comptaient deux rangées de pilastres classiques entre lesquels s'ouvraient, au rez-de-chaussée, de larges arcades; à l'étage, de grandes fenêtres surmontées de frontons, alternativement triangulaires et cintrés. Pour se rendre compte de cette architecture qui était du plus pur classique, il suffit de regarder les ailes latérales de l'Université, qui reproduisent exactement le style de cette double partie de l'ancien palais.

Sur une des façades, vers la rue des Finances, le cardinal inscrivit son orgueilleuse devise *Durate*. Les salles intérieures étaient d'une magnificence tout italienne. Dans une galerie de marbre on voyait deux statues colossales de Vénus et de Cupidon, rapportées de Rome par Granvelle lui-même; ailleurs, des bustes d'empereurs, parmi lesquels celui de Charles-Quint. Les parois supérieures des murs étaient recouvertes de peintures glorifiant l'entrée de l'empereur Maximilien à Augsbourg. Un superbe jardin complétait les agréments de cette opulente demeure.

Le 13 mars 1564, le cardinal fut rappelé par Philippe II. Les guerres religieuses éclatèrent peu après et la « Maison de Monsieur d'Arras » fut saccagée par les réformés en 1579. Au début du XVII^e siècle, le palais devint l'habitation du duc d'Aumale, Charles de Lorraine; le comte d'Isembourg et le prince de Chimay lui succédèrent bientôt. Vers 1660, le célèbre Pierre Roose, chef-président du Conseil Privé, acquit la maison et la fit restaurer. Après la mort de son neveu, Pierre-Ferdinand Roose, en 1700, l'hôtel Granvelle fut

abandonné et démembré. La diligence d'Anvers en occupa une partie. En 1733, le Conseil Privé et le Conseil des Finances y transportèrent leurs bureaux. En 1767, le Gouvernement acquit l'immeuble et en fit définitivement l'hôtel des Finances, nom qui lui resta jusqu'au moment où l'Université en prit possession. L'aile donnant vers la rue des Sols fut rebâtie par l'architecte Dewez. En 1787, le Conseil Privé et le Conseil des Finances évacuèrent l'ancien palais Granvelle qui passa dès lors par des vicissitudes diverses. Après avoir servi d'hôpital militaire pendant l'occupation française, il fut affecté, sous le Gouvernement hollandais, à l'école modèle que le roi Guillaume avait créée. La Ville y installa également l'École royale de Musique en 1827, et l'année suivante, l'Académie de Peinture, de Sculpture et d'Architecture.

L'Université qui, depuis sa fondation en 1834, avait eu ses auditoires à l'ancienne Cour, Place du Musée, vint occuper, en 1842, une partie des locaux. Bientôt à l'étroit, elle réclama le départ de l'École dite des Finances qui s'y trouvait. En 1845, la Cour d'assises et le Conseil de Guerre, qui avaient pris possession des bâtiments vers la rue des Sols après la révolution de 1830, quittèrent à leur tour. Il ne restait plus en ce moment que certaines parties très ruinées de l'ancien hôtel Granvelle.

En 1863, l'Université fit bâtir la façade principale qui forme le fond de la cour d'honneur, d'après les plans des architectes Trappeniers et Beyaert. En même temps, elle reconstruisit l'aile gauche, vers la rue des Finances, dans un style identique à celui de l'aile droite. Celle-ci fut refaite à son tour, afin de pouvoir donner une forme régulière à la cour d'honneur. Un incendie qui éclata le 7 juillet 1886, détruisit la Salle Académique. En 1884 le portique de l'ancien Hôtel des Finances, rue des Sols, disparut, et on édifia de ce côté une partie nouvelle avec hall d'entrée, d'après les plans de l'architecte Ernest Hendrickx.

Le Palais de l'Université se compose de trois ailes placées en équerre de façon à former une cour d'honneur rectangulaire. Le style des ailes latérales reproduit, nous l'avons dit déjà, celui du Palais Granvelle : au rez-de-chaussée et à l'étage des arcades cintrées; aux trumeaux, des colonnes d'ordre dorique et d'ordre ionique. Le deuxième étage, d'ordre corinthien, est copié d'une partie centrale supérieure qui ornait une des ailes du Palais Granvelle. La façade principale a été composée par Trappeniers et Beyaert, qui se sont inspirés du style existant, tout en donnant à cette partie de l'édifice un effet monumental. Ils ont obtenu cet effet par la création d'un corps central surélevé et par des colonnes doubles qui, aux différents étages, sont isolées du mur. Le fronton triangulaire qui recouvre la partie centrale repose sur des cariatides, par Leemans. La figure assise personnifie la Ville de Bruxelles, ceinte d'une couronne murale et portant le sceptre à la main. Elle a été modelée par Armand Cattier. Sur l'attique, deux statues debout, par G. De Groot, représentant la Philosophie et le Droit.

Dans la cour d'honneur s'élève la statue de Pierre-Théodore Verhaegen, fondateur de l'Université libre de Bruxelles (1796-1862), par Guillaume Geefs.

Après avoir visité l'Université, il conviendra de retourner sur ses pas et de descendre la rue de la Madeleine. Comme cette rue conduisait à l'église Saint-Jacques sur Caudenberg surnommée le Capitole, les Français l'appelèrent rue du Capitole. Avant la démolition des maisons situées à droite, elle était bordée de jolis magasins et très fréquentée. On peut regretter la disparition de cette vieille artère, menacée déjà en 1859 par un projet absurde, qu'un arrêté royal du 5 avril 1860 consacra et qui consistait à couper partout les courbes et à remplacer par une ligne droite le tracé pittoresque ancien.

Lors du bombardement de 1695, la rue de la Madeleine fut détruite jusqu'à la hauteur de la Grande Harmonie.

Le n° 61 attire les regards. C'est une façade dans le style Louis XIV tel qu'il fut compris par nos architectes flamands. Elle est ornée de

deux médaillons représentant l'Asie et l'Amérique. Le gable est rehaussé de deux cariatides et en haut du pignon se trouvent des vases et un buste.

L'entrée de la *Galerie Bortier* est la façade de la maison que le roi d'armes du duché de Brabant, Beydaels, acheta et transforma en 1763. Elle est intéressante. Elle se caractérise au rez-de-chaussée par deux colonnes rustiques, par un balcon orné de vases à guirlandes et à têtes de bouc, et par des pilastres d'ordre ionique. Au-dessus des fenêtres de l'étage, des guirlandes de fleurs et le millésime 1763. Dans le fronton triangulaire un vaste cartel soutenu par des dieux marins soufflant dans une conque. Le centre devait probablement recevoir les armoiries du propriétaire. A l'intérieur il y avait jadis une cour circulaire avec arcades décorées de bustes et conduisant à de grands bâtiments qui s'étendaient jusqu'à l'ancien hôpital Saint-Jean. En 1847, la ville acquit de Bortier l'immeuble de l'ancien roi d'armes afin de l'englober dans le Marché de la Madeleine. Bortier se réserva l'entrée du marché par la rue de la Madeleine. Cette entrée, bordée de boutiques de libraires, aboutit d'une part à la partie supérieure du Marché, de l'autre à la rue Saint-Jean. Avant cette transformation les messageries Van Gend étaient installées en cet endroit et c'est de là que partaient les diligences pour Paris.

La maison, sise à droite de la Galerie, était habitée, en 1825, par Faber, fabricant de porcelaines; celle sise à l'angle gauche était la librairie de Libri-Bagnano, rédacteur principal du *National*, qui soutenait les prétentions du roi Guillaume contre les libéraux et les catholiques belges coalisés. Elle fut saccagée en 1830.

Un peu plus bas débouche la rue *Duquesnoy*, percée, en 1846, comme la rue Saint-Jean, à travers les biens de l'hôpital Saint-Jean démoli.

Dans la rue *Duquesnoy* se trouve le *Marché de la Madeleine*, construction intéressante érigée, en 1847, par Cluysenaer dans un style inspiré de la Renaissance italienne. La façade se compose de deux larges portiques superposés, formés chacun de neuf arcades, à cintres très surbaissés au portique inférieur, en plein cintre au portique supérieur. Elles retombent sur un faisceau de colonnes cylindriques avec chapiteaux ornés de feuilles d'acanthé. L'étage a une balustrade ajourée. Une deuxième balustrade couronne l'édifice. Elle est portée sur des arcatures en encorbellement qui rappellent l'achèvement des hôtels de ville italiens, du *Municipio* de Florence par exemple. Le Marché fut inauguré, en septembre 1848, par une fête splendide et par une exposition de tableaux.

En retournant rue de la Madeleine, nous avons vue sur la façade de la

Chapelle de la Madeleine

(Fig. 56.)

D'après certains auteurs, les chevaliers du Temple auraient eu des biens en cet endroit, et c'est à eux qu'il faudrait faire remonter l'origine de ce petit oratoire. Cette assertion n'est pas prouvée. Tout ce que nous savons avec certitude, c'est qu'au XIII^e siècle, il se forma une communauté religieuse dite des *Frères de la Pénitence de Jésus-Christ* ou *Frères Saccites*. Cet ordre fut supprimé bientôt, et en 1299, le couvent fut cédé à l'église de Sainte-Gudule. En 1309, le Magistrat y installa l'hôpital de Saint-Nicolas. Après avoir servi de refuge à la Chartreuse de Scheut, l'ancien couvent devint, en 1538, la propriété de la Ville, qui perça alors la Petite rue de la Madeleine, destinée à mettre en communication la rue de la Madeleine avec la rue de la Putterie.

La chapelle de la Madeleine fut de tout temps très populaire à Bruxelles. Plusieurs familles patriciennes y avaient leur lieu de sépulture, les boulangers, les tailleurs et les armuriers leur autel. En 1579, elle fut remise aux réformés, mais rendue aux catholiques, après la capitulation de Bruxelles de 1585. Ruinée par le bombardement de 1695, elle fut relevée l'année suivante, grâce surtout à l'intervention des boulangers, qui prirent à leur charge la reconstruction d'un des colla-

téraux. Fermée une première fois le 12 février 1798, elle le fut une deuxième fois le 26 août 1804. Il fut question alors d'y établir un bureau des Postes, mais ce projet ayant été abandonné, elle devint une école de la ville. En 1840, elle fut restaurée et rendue au culte.

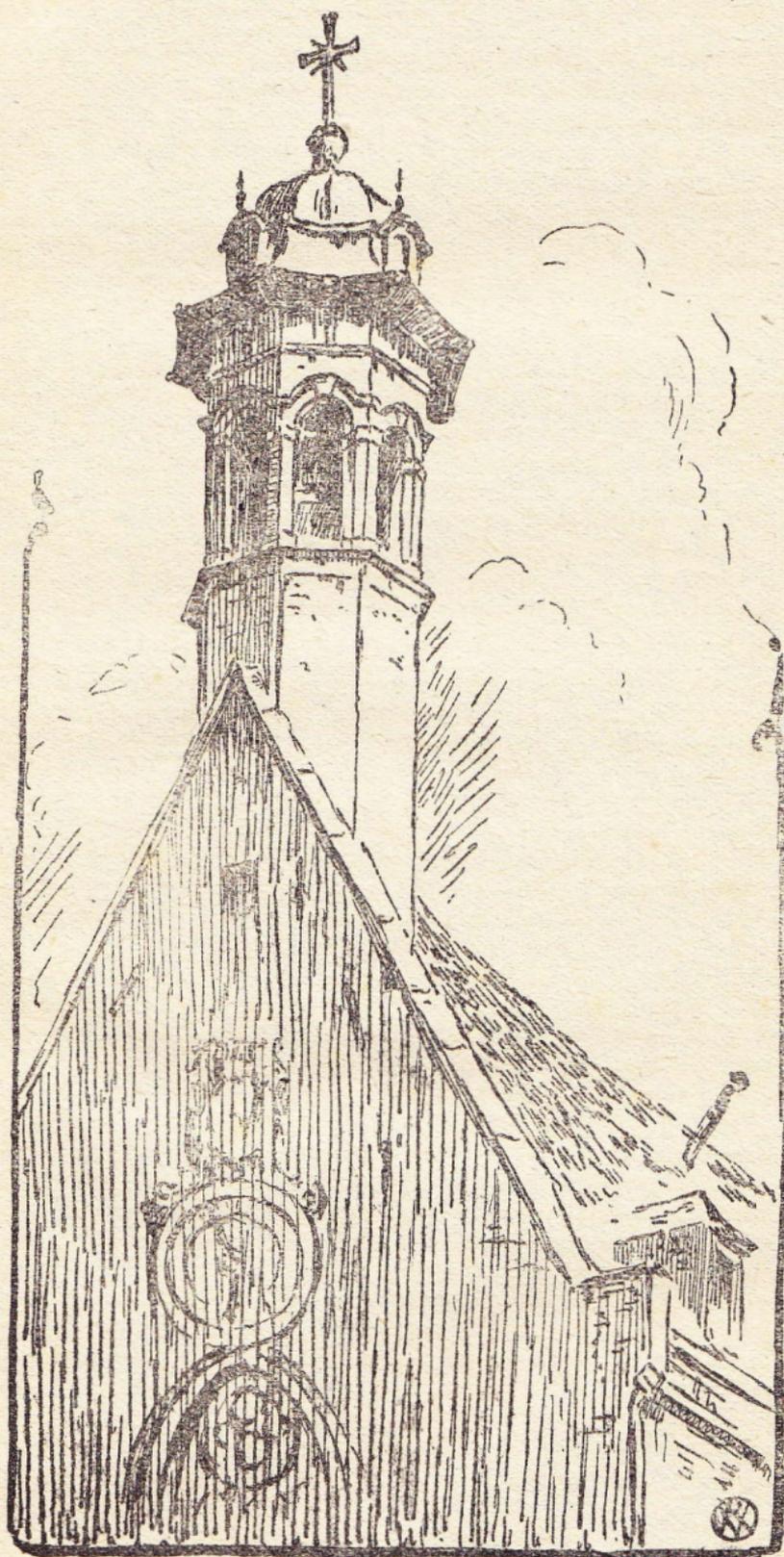


Fig. 56. — Clocheton de l'église de la Madeleine (fin XVII^e siècle).

La congrégation des Rédemptoristes la desservait et occupait les bâtiments adjacents, quand elle fut expropriée et acquise par l'État en 1901 pour permettre la création de la Gare Centrale. Abandonnée par les religieux en 1905, elle fut réouverte peu de temps après et sommairement meublée.

La chapelle est bâtie dans le style gothique du XV^e siècle. La tour

est extrêmement élégante et bien proportionnée. Dans la nef centrale se trouve une grande fenêtre ogivale, dans les collatéraux une fenêtre plus petite. Le porche d'entrée est d'un style différent et remonte au XVIII^e siècle. Le collatéral vers l'impasse de la Porte de bois fut reconstruit en grande partie en 1853 et les fenêtres garnies de meneaux.

A droite de l'église se trouve l'impasse de la Porte de Bois, à gauche la Petite rue de la Madeleine. L'accotement de l'église est bordée de fragments de pierres tombales.

Les n^{os} 31 à 25 (à gauche en descendant) ont des façades à pilastres. A droite, le n^o 22, dont la façade a été défigurée, porte encore le millésime 1706.

Au bas de la rue de la Madeleine, on a devant soi la nouvelle place qui y a été créée à la suite des démolitions. La dernière maison, à droite de la rue (n^o 2), était jadis la maison d'angle de la rue de la Putterie, aujourd'hui démolie. De cette dernière rue débouchait le ruisseau qui amenait les eaux du quartier Isabelle, parcourait le Marché aux Herbes en décrivant de gracieux méandres, et se jetait dans la Senne près de la Bourse actuelle.

Le niveau de la rue de la Madeleine a été modifié par des repavages successifs. En 1817 notamment, lors de la construction d'un grand égout voûté, on a exhaussé le sol vers le bas de la rue. Ce travail a mis à découvert, à une profondeur de 1^m40 environ, un ancien pavé formé de gravier. Ce fait, qui nous donne une idée du niveau primitif, est à rapprocher des constatations que nous avons faites à la Grand'Place (page 40).

A gauche, en face de l'ancienne rue de la Putterie, on rencontre la rue des Eperonniers, dans laquelle on fera quelques pas, afin d'aller voir les vieux pignons qui la bordent.

Le Marché aux Herbes

Le Marché aux Herbes commence à l'angle de la rue des Eperonniers. Comme nous l'avons dit déjà, c'est un tronçon de la vieille route de Cologne (page 91). Il décrit un tracé des plus gracieux qui s'explique par les méandres que formait le ruisseau qui le parcourait. Les auteurs qui s'occupent d'esthétique urbaine sont unanimes à le considérer comme une des artères les plus pittoresques qu'on puisse trouver dans une ville. Les travaux de jonction Nord-Midi, en amenant la circulation vers la Bourse par cette voie unique, risquent d'en compromettre l'existence ou tout au moins, sous prétexte d'élargissement, de le défigurer. Sacrifier le Marché aux Herbes serait une grosse faute. Non seulement on détruirait ce qui reste encore du cœur de la vieille cité, mais on nuirait à la Grand'Place même dont on ne peut à aucun prix briser le cadre ancien qui l'enveloppe. On veillera donc avec soin sur l'intégrité du Marché aux Herbes, et dès maintenant on étudiera la possibilité de détourner la circulation, par exemple en créant une route qui partirait des Galeries vers la Monnaie, à travers le quartier des Bouchers. En voulant amener toute la circulation de la ville vers la Bourse on obéit à une vieille idée de 1870 qui considérait la Bourse, premier édifice important de Bruxelles transformé, comme le centre tout indiqué. Depuis, la ville s'est considérablement développée, et il importe désormais de créer, non pas un point unique, mais plusieurs points de concentration.

Groupe d'anciens pignons

De la place qui s'étend devant les Galeries on a vue sur une belle série de pignons anciens.

La maison d'angle a remplacé, lors de l'élargissement de la rue des Eperonniers vers 1855, une maison intéressante appelée 't Vliegende Peert, Au Cheval Volant. Le n^o 111 avait pour enseigne Sinte Pauwel, Saint Paul. Le n^o 109, 't Gulden Bonnet, le Bonnet d'Or, est aujourd'hui sans intérêt. Par contre, le numéro voisin, 107, doit nous arrêter. La maison était appelée den Luypaert, Au Léopard. Par contrat en date du 22 mai 1697, Jean Drapier et Michel del

Dismes, maçons étrangers, entreprirent sa construction pour le compte de Chrétien Bultinck. Il fut stipulé qu'ils feraient « la main-d'œuvre de la masonnerie et pavement de la maison susdite, scituée à la droite de la maison nommée le *Bonnet d'Or*, au même model et forme que ledit *Bonnet d'Or* est construit pour ce qui regarde le pignon ». Ainsi donc le *Léopard* fut élevé par des maçons étrangers, vraisemblablement des maçons originaires du pays wallon. Il est encore debout et on retrouve dans sa façade la superposition des trois ordres. En même temps, grâce au contrat d'entreprise, nous connaissons le style de la façade aujourd'hui disparue du *Bonnet d'Or*, précieuse indication qui nous permettra de la rétablir un jour.

Le n° 105 est une entrée particulière qui donne accès à une maison intérieure qui avait pour enseigne *Sint Quintin*.

Le n° 103 fut occupé jusqu'en 1880 par notre ancien bourgmestre Charles Buls, qui y succéda à son père comme artiste orfèvre. Avant le bombardement elle s'appelait *In den Gulden Arant*, *A l'Aigle d'Or*. Après le retour de nos provinces à l'Autriche par le traité d'Utrecht de 1713, elle fut appelée *In den Dobbelen Arant*, par allusion aux armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes. Elle est complètement défigurée, mais grâce au contrat d'entreprise que

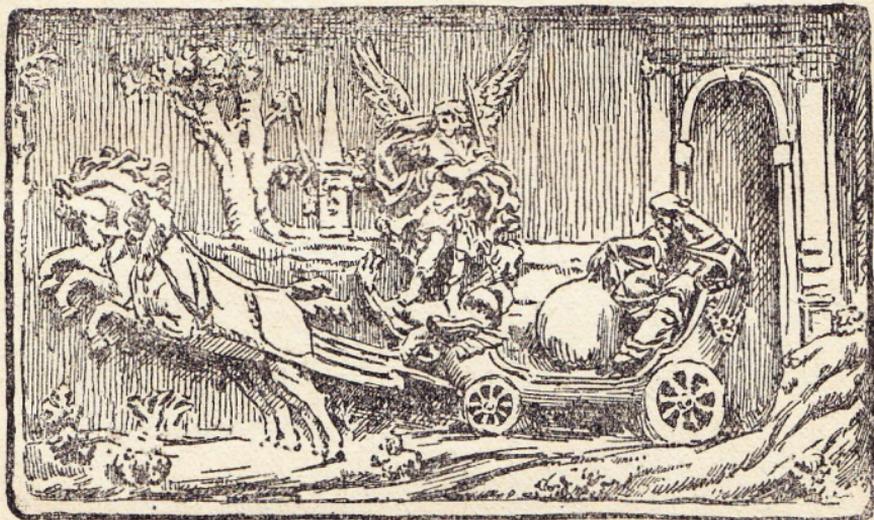


Fig. 57. — Enseigne *Au Char d'Or*, Marché aux Herbes, n° 89.

nous avons retrouvé, nous avons quelques indications sur son architecture primitive. Le 30 mars 1702, le propriétaire du terrain incendié, Josse Limbosch, chargea Léonard de la Noy, menuisier, de la reconstruire. Il fut stipulé qu'au premier étage il y aurait deux balcons et qu'entre ceux-ci serait sculpté un aigle d'or. Quant à la hauteur, elle devait être aussi élevée que la maison voisine *den Borstel*, *la Brosse*, et la maison de l'avocat De Pape.

Suivent cinq maisons dont plusieurs, en baroque flamand, sont ornées de chutes de fleurs et de fruits. Nous avons recherché leur nom : *den Borstel* ou *Cleerborstel*, *la Brosse à habits* (n° 101); *den Grenaetappel*, *A la Grenade* (n° 99); *de Roos*, *A la Rose* (n° 97); *den Tinnen Schotel*, *Au Plat d'Étain* (n° 95); *de Gulde Hand*, *A la Main d'Or* (n° 93); *den Bril*, *A la Lunette* (n° 91); *den Gulden Wagen*, *Au Char d'Or* (n° 89); *In den Cardinael*, *Au Cardinal* (n° 87); enfin, *In de Stadt Parys*, *A la Ville de Paris* (n° 85) (1).

Parmi ce groupe, le *Char d'Or* est particulièrement intéressant. C'est une vaste façade ornée de pilastres d'ordre ionique et sur-

(1) Il est regrettable que ces noms se soient perdus. Nous ne pourrions assez engager l'architecte, chargé de la restauration d'une maison, de s'enquérir de l'ancienne enseigne et de la rétablir en bas-relief dans la façade. L'exemple du *Bonnet d'Or*, dont l'architecture primitive est connue grâce à un texte d'archives, nous avertit de toute l'utilité des archives comme source d'information.

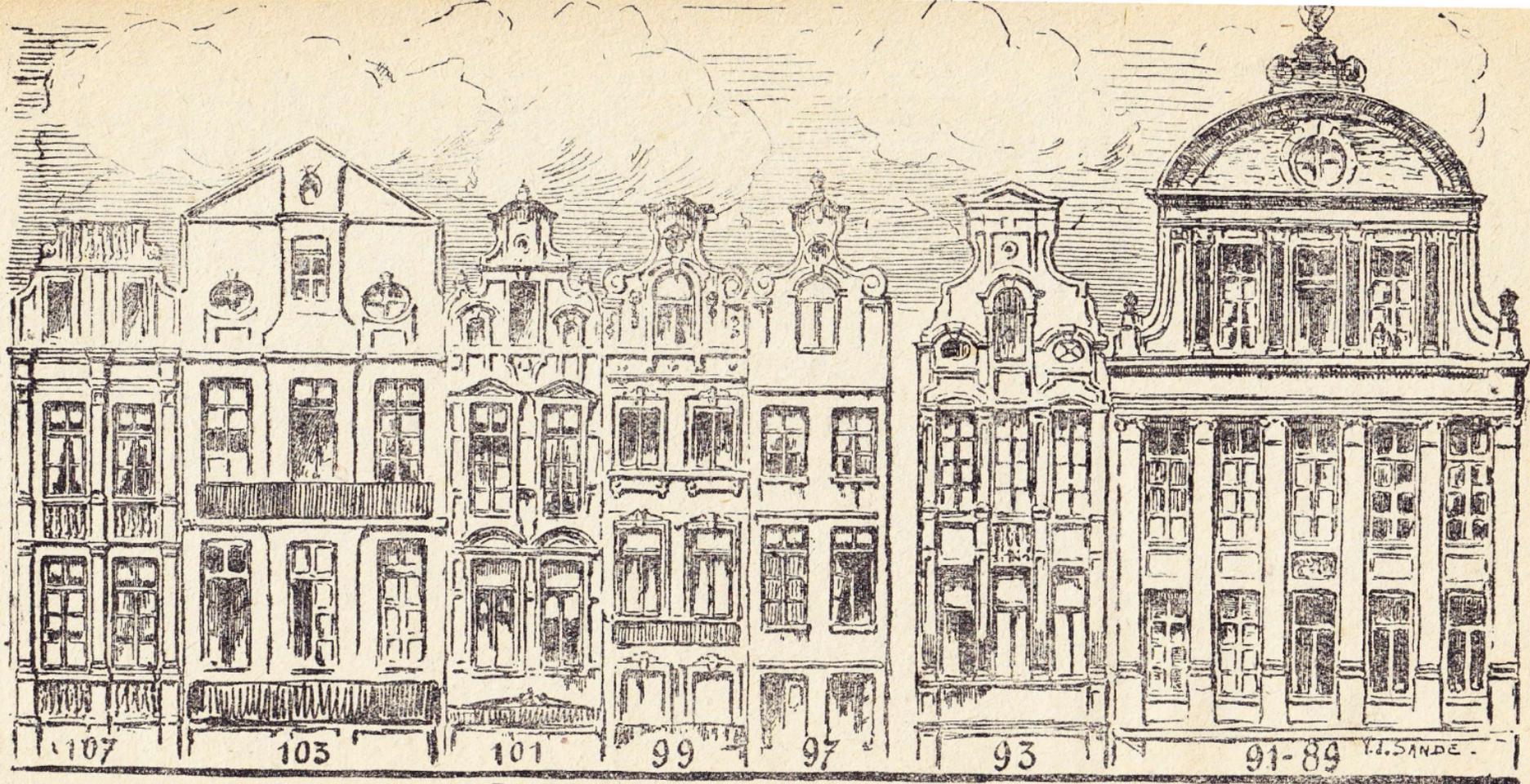


Fig. 58. — Groupe de maisons au Marché aux Herbes.

107, le Léopard. — 103, l'Aigle d'Or. — 101, la Brosse à habits. — 99, la Grenade. — 97, la Rose. — 93, la Main d'Or. — 89-91, le Char d'Or.

montée d'un attique cintré à pilastres de style Louis XIV. Dans la façade même, un très joli bas-relief servant d'enseigne : un char antique attelé de deux coursiers s'élançant d'un portique, conduit par l'ange Saint Michel debout sur le timon qui est sculpté en forme de diable. Un vieillard qui mesure un globe à l'aide d'un compas, est assis dans le char qui passe au galop devant un paysage où l'on voit des arbres et un obélisque (fig. 57).

De l'endroit où nous nous trouvons, nous avons vue, à gauche, sur la courbe gracieuse que décrit le Marché aux Herbes. Dans le fond surgit le petit clocheton de l'église Saint-Nicolas.

On ne continuera pas immédiatement sa promenade par le Marché aux Herbes, mais un remontera quelque peu la *rue de la Montagne*, dont le tracé est également fort pittoresque. Dans le lointain on aperçoit plusieurs pignons à redents et à volutes. A l'entrée de la rue, à gauche, une façade en pierre bleue de style Louis XV, datée de 1747 et ornée de jolis balconnets en fer forgé. A droite et à gauche, des maisons anciennes à pilastres, et un peu plus loin la chapelle Sainte-Anne.

Chapelle Sainte-Anne

A l'entrée de la rue de la Montagne stationnaient les chariots des rouliers qui logeaient dans les auberges environnantes. Voulant donner à ces voituriers la facilité d'entendre la messe, un marchand de Bruxelles, Jean Van Zuene, fit un legs dont le montant devait servir à la construction d'une chapelle. En 1519, on acheta un terrain sur lequel on éleva la *chapelle Sainte-Anne*, dont les teinturiers et plus tard les pelletiers obtinrent l'administration. Au XVII^e siècle, la chapelle fut reconstruite et agrandie. La première pierre du petit édifice fut posée le 20 avril 1655. Le Magistrat fit placer les armoiries de la ville dans la grande fenêtre de la façade, et Jérôme Duquesnoy fils sculpta une Sainte Anne tenant par la main la Vierge qui fut placée dans la niche au-dessus de la porte d'entrée.

Le bombardement de 1695 endommagea considérablement cette chapelle dont la façade toutefois resta debout en grande partie. Elle fut immédiatement restaurée après la catastrophe. Fermée en 1798, elle fut rachetée par quelques personnes pieuses et soustraite ainsi à la destruction dont elle était menacée. En 1801, on la restaura quelque peu et elle fut ouverte au culte le 12 août 1802, mais fermée de nouveau, en 1804, par ordre, cette fois, du pléban de Sainte-Gudule, Millé. En 1814, elle fut définitivement restituée au culte. Dans ces derniers temps, elle servait de lieu de réunion à la Congrégation de Sainte-Anne. Acquisée par voie d'expropriation, elle a été désaffectée et abandonnée. Un cinématographe y a été installé récemment.

La façade de la chapelle Sainte-Anne est gracieusement construite, bel exemple de baroque italien flamandisé. Elle se compose de deux parties, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le rez-de-chaussée a quatre pilastres ioniques soutenant l'entablement. Trois niches le décorent. Celle du centre était ornée jadis du groupe de Jérôme Duquesnoy, *Sainte Anne et la Vierge*, aujourd'hui à l'église de Sainte-Gudule. Les deux autres ont des vases posés sur des socles.

Au-dessus de l'entablement s'élève le pignon formé de deux volutes accostant le corps central de l'étage, éclairé par une large fenêtre cintrée. Deux pilastres soutiennent le fronton triangulaire.

On redescendra vers le Marché aux Herbes par la rue de la Montagne. Au carrefour de la rue de la Montagne et du Marché aux Herbes s'élèvent les Galeries Saint-Hubert.

Galeries Saint-Hubert

Sur l'emplacement de la façade des Galeries se trouvait la Maison des Orfèvres, reconstruite au lendemain du bombardement de 1695. Devant la maison, au carrefour de la rue de la Montagne et du Marché aux Herbes, s'élevait la fontaine des Satyres, qui disparut en 1847.

Deux ans auparavant, une société s'était constituée pour la création d'un passage couvert entre le Marché aux Herbes et la rue de l'Ecuyer. La Maison des Orfèvres fut démolie et le roi posa la première pierre de la nouvelle Galerie, le 6 mai 1846. L'année suivante, le passage se trouvait achevé. L'architecte Jean-Pierre Cluysenaer (1811-1880) en fit les plans et Joseph Jaquet la décoration.

La façade, d'inspiration classique, est ornée de pilastres superposés répondant aux trois ordres. Dans les niches se trouvent des statues, *Flore*, *Pomone*, *le Commerce* et *l'Industrie*. Des bas-reliefs rehaussent le plat de la façade. Au milieu une tête de *Mercure* entourée de deux fleuves.

La devise *Omnibus omnia* a été empruntée à l'ancienne Maison des Orfèvres.

Les Galeries Saint-Hubert, les premières qui furent construites en Europe, sont bordées de magasins et extrêmement animées. Des bustes et des statues décorent l'intérieur. Les statues sont des répliques de celles qui se trouvent à l'extérieur. Toutefois, près de l'horloge, on a des statues allégoriques représentant *la Belgique*, *le Brabant* et *la Ville de Bruxelles*.

Dans les Galeries se trouvent le *Théâtre royal des Galeries Saint-Hubert* et le *Théâtre du Vaudeville*. Le premier s'ouvrit en 1847. On y représenta tout d'abord le drame romantique et le mélodrame, ensuite l'opérette. Le *Théâtre du Vaudeville* succéda sous ce nom, en 1887, au *Casino*, fondé en 1852 par le comte de Juvisy, un Français proscrit après le coup d'Etat. Ce fut au début un café-chantant et dans la suite on y joua le vaudeville, l'opérette et l'intermède.

Les Galeries furent pendant longtemps le siège de l'*Association Libérale* et du *Cercle Artistique et Littéraire*, où Deschanel, Challe-mel-Lacour, Madier de Montjau et Bancel donnèrent, après le coup d'Etat de 1851, leurs premières conférences dont Victor Hugo fut l'un des auditeurs les plus assidus.

Devant les Galeries s'étend la rue de la Colline avec ses pignons pittoresques. Dans le fond on aperçoit la Grand'Place et la Maison des Brasseurs.

A droite, le Marché aux Herbes compte de nombreuses impasses.

Impasses du Marché aux Herbes

Tout en descendant la rue, on n'oubliera pas de remarquer les impasses. Elles constituent une particularité du développement territorial de Bruxelles. Pendant longtemps, au moyen âge, la ville garda un aspect agricole et les premières maisons furent élevées le long de la lisière des champs. Quand le champ primitif était entièrement entouré d'habitations, ses riverains se partageaient l'intérieur du bloc. Ils en firent des cours, des jardins, des vergers, voire même des blanchisseries. L'ancien chemin d'exploitation rurale perdit sa signification première et devint une rue urbaine, bordée de maisons. Plus tard, quand la population de la ville s'accrut, à partir du XV^e siècle surtout, il fallut mettre à profit les jardins et les cours, et on y créa des petites cités intérieures qu'on mit en communication avec le dehors par un couloir ou allée. On créa ainsi, à travers les siècles, des centaines d'impasses dont les premières se formèrent dans les environs immédiats de la Grand'Place, d'autant plus rapidement que le Marché était un centre d'attraction autour duquel se pressait la population marchande.

Le système des impasses est propre, disions-nous, à notre développement urbain et il mérite, à ce titre, d'attirer notre attention. Il est inconnu, ou presque, dans les villes de Flandre. Ecloses de bonne heure, au IX^e siècle déjà, ces villes ont morcelé rapidement leur sol en tout petits blocs. Aussi y trouvons-nous, non des impasses dont la formation n'était plus possible, mais un réseau de ruelles étroites et sinueuses sillonnant les champs primitifs, et dont la *rue d'Une Personne* à Bruxelles nous donne une idée précise.

Des Galeries jusqu'à la rue des Fripiers se succèdent quatre impasses, le *Marché aux Peaux* avec son *impasse de la Tête de Bœuf*, l'*impasse du Chapelet*, celles de *Saint-Nicolas* et des *Cadeaux*. L'ancien *Marché aux Peaux* a été aménagé dans une cour intérieure. Il se trouve, presque à côté des Galeries, entre les n^{os} 80 et 82. On arrive par là à la curieuse *rue d'Une Personne*, qui conduit à la rue des Bouchers.

Nous voici arrivés à l'endroit où s'élevait, il y a quelques mois encore, la *Grande Boucherie*. Bien qu'elle ait disparu, nous lui consacrons une notice que le promeneur pressé se dispensera de lire.

La Grande Boucherie
(Fig. 59.)

Cet édifice s'est effondré en partie, du côté de la rue des Harengs, le 9 mai 1917, vers 6 heures du soir. Il fut bâti, en 1697, par l'architecte Guillaume De Bruyn sur l'emplacement de la *Boucherie* ruinée par le bombardement. Cette dernière avait été édiflée sous l'admi-

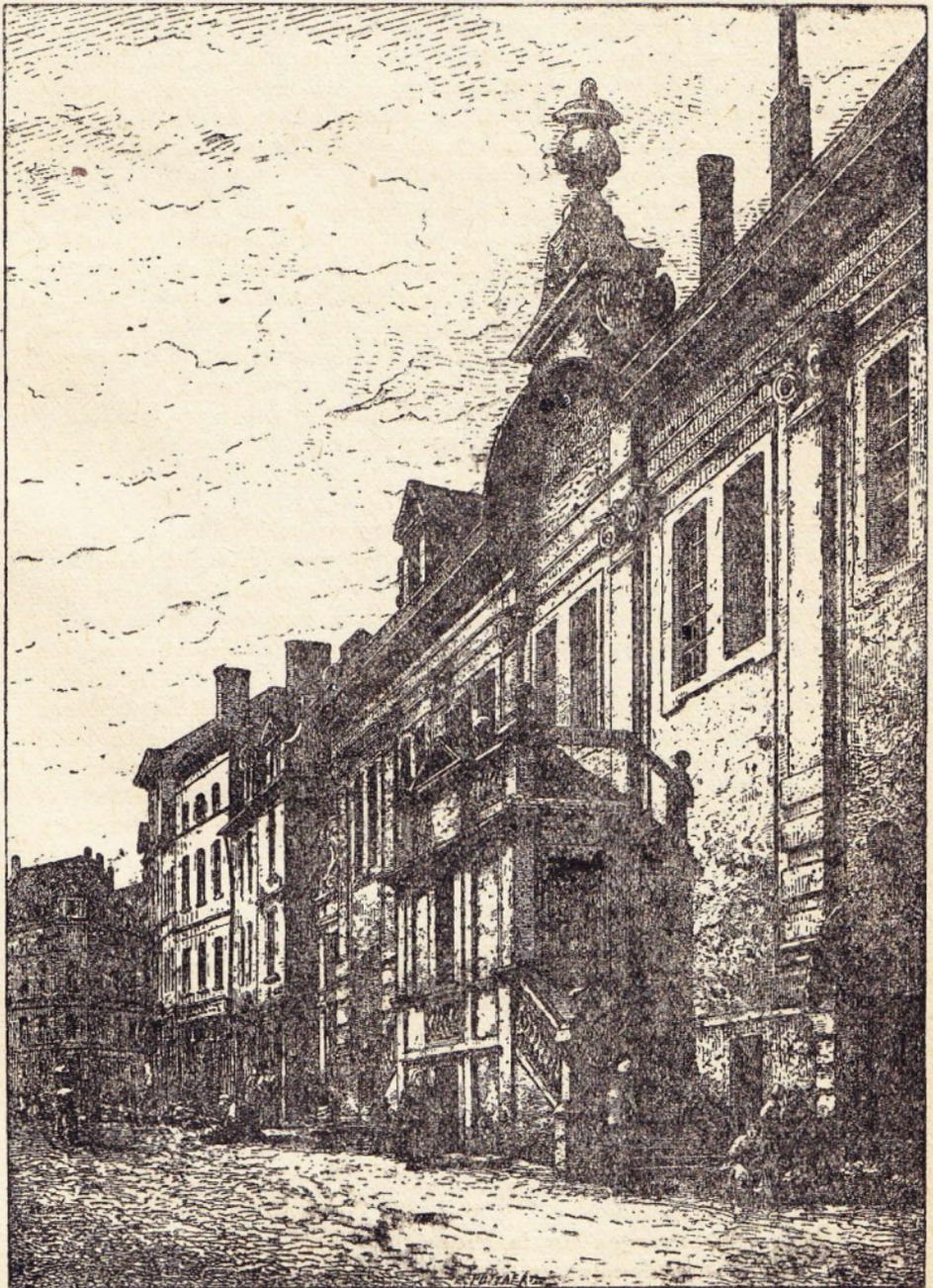


Fig. 59. — La Grande Boucherie, d'après un dessin de Puttaert.

nistration de Marguerite de Parme, en 1566, en remplacement d'un marché plus ancien dont les origines remontent au XIII^e siècle (fig. 47).

La *Boucherie*, telle que nous l'avons connue, était presque rectangulaire, comprise entre le Marché aux Herbes, la rue des Harengs, la rue au Poivre et la rue Chair et Pain. Sa façade était ornée de huit pilastres avec chapiteaux à volutes ioniques supportant l'entablement. Dans le tympan circulaire se trouvaient jadis les armoiries dorées et coloriées de Charles II, roi d'Espagne, et tout en haut un vase en cuivre qui fut enlevé pour une raison de sécurité publique. Devant l'édifice se trouvait un vaste perron qui conduisait à un rez-de-chaussée surélevé. Ce perron fut supprimé, en 1852, afin de faciliter la circulation dans cette artère très fréquentée. A l'intérieur se trouvaient les étaux des bouchers, abandonnés dans ces derniers temps.

Au point de vue juridique, la *Boucherie* était une synthèse intéressante de droit ancien. Les murailles appartenaient au domaine et furent vendues à un particulier, au début du XIX^e siècle, lors de la liquidation des biens nationaux. L'aire était divisée, comme un damier, en petits carrés au nombre de cent, chaque carré correspondant à un étal. L'étal — et c'est ici que nous touchons à une notion de propriété ancienne très curieuse — constituait un alleu, c'est-à-dire une propriété pleine et entière, ne relevant que de Dieu et du soleil. Cet alleu appartenait en propre au boucher et était transmis de père en fils. Il a survécu à l'ancien Régime et constitue aujourd'hui encore une propriété particulière et individuelle. Enfin, les petites maisonnettes qui encerclaient la *Boucherie*, étaient également autant de propriétés privées, indépendantes des murailles et des étaux.

Les bouchers, après une longue lutte contre les consommateurs, firent triompher, au XV^e siècle, le principe de l'hérédité professionnelle, c'est-à-dire que seul le fils d'un boucher pouvait être boucher. La propriété de l'étal contribua à la conquête de ce privilège. La conséquence fut qu'au bout d'un certain nombre d'années, les étaux, par un jeu naturel de succession, de vente, de donation et d'échange, étaient concentrés entre les mains de quelques bouchers. A la fin du XVIII^e siècle, il n'y avait plus qu'un très petit nombre de familles de bouchers, fait que nous relevons, et pour les mêmes raisons, dans la plupart des villes des Pays-Bas (1).

L'intérieur de la *Boucherie* comptait trois rangées dites *roten*, qui séparaient les étaux : de *Heerenrote* ou allée du seigneur dont le nom rappelle les droits primitifs du duc sur la halle à la viande, de *Middenrote* ou rangée du milieu, et de *Futselrote*, rangée où l'on vendait des triperies, des déchets de viande ou des viandes de moindre qualité.

Ornement du Marché aux Herbes dont elle complétait la physionomie, la *Boucherie* sera, espérons-le, reconstruite. Déjà en juillet 1914, tous les journaux s'intéressaient à son sort. Les uns réclamaient son maintien intégral, les autres voulaient sa reconstruction dans le style primitif avec les modifications que les besoins de la circulation imposent.

En attendant cette reconstruction, une placette occupe l'ancien emplacement de la *Boucherie*. Elle est bordée de pignons intéressants. Çà et là, au cours du XIX^e siècle, des façades ont été sacrifiées et leur gable remplacé par un toit horizontal. Toutes devraient être reconstituées de manière à donner à ces ruelles, voisines de la Grand'-Place, leur physionomie primitive. Nous avons caractérisé ailleurs la façade bruxelloise, sillonnée de bandes saillantes verticales et horizontales qui rappellent la construction en colombage (page 76, note 1). Nous avons ici deux exemples remarquables de ce genre

(1) Voir nos ouvrages sur la *Propriété foncière dans les villes au moyen âge et spécialement en Flandre, avec plans*, Paris-Gand, 1898, pages 2 à 4 et page 328, et l'*Organisation du Travail à Bruxelles au XV^e siècle*, Bruxelles, 1904 (Mémoire couronné de la médaille d'or de l'Académie Royale de Belgique). Pages 85 à 94. (Epuisés.)

de façade que nous pouvons considérer comme le type de la façade du XVII^e siècle, avant l'introduction du style baroque italien, le n^o 14 de la rue des Harengs, et vis-à-vis de ce numéro, le n^o 5 de la rue Chair et Pain.

Ancienne Halle au Drap

Dans le fond s'élève la façade postérieure en briques rouges de la Maison du Roi. A cet endroit se trouvait jadis la première Halle au Drap, construite au XIII^e siècle, et remplacée en 1353 par une halle nouvelle, rue de l'Amigo (page 26). L'ancien *Laekenhuis* fut néanmoins conservé et fusionna, au XVI^e siècle, tout en gardant un aspect particulier, avec la Halle au Pain ou la Maison du Roi. Cette circonstance explique, croyons-nous, pourquoi la Maison du Roi se compose aujourd'hui encore de deux parties qui se distinguent par les matériaux employés. La partie antérieure, la Halle au Pain proprement dite, est édifiée en pierre bleue, la partie postérieure correspondant à l'ancienne Halle au Drap, en simples briques. La présence en ce lieu de trois édifices à caractère économique — la Halle au Pain, la Halle au Drap et la Boucherie — donne à cette partie voisine du Marché une grande signification historique. Nous avons eu l'occasion déjà d'y insister (page 44). Nous ajouterons que la rue qui s'étend de la Boucherie jusqu'à l'entrée de la rue de la Montagne était l'ancien *Marché aux Poissons*, le premier que nous ayons eu, cédé en 1289 par le duc Jean aux bouchers et aux poissonniers. Son voisinage complète la leçon d'histoire économique qui se dégage de ce quartier de la ville. Ensemble avec le Marché aux Herbes, le Marché aux Souliers, près de Saint-Nicolas, le Marché au Lait, derrière la Bourse, le Marché au Charbon et le Marché au Fromage, il était un chaînon de la ceinture des marchés qui encerclaient le Marché central primitif, la Grand'Place actuelle.

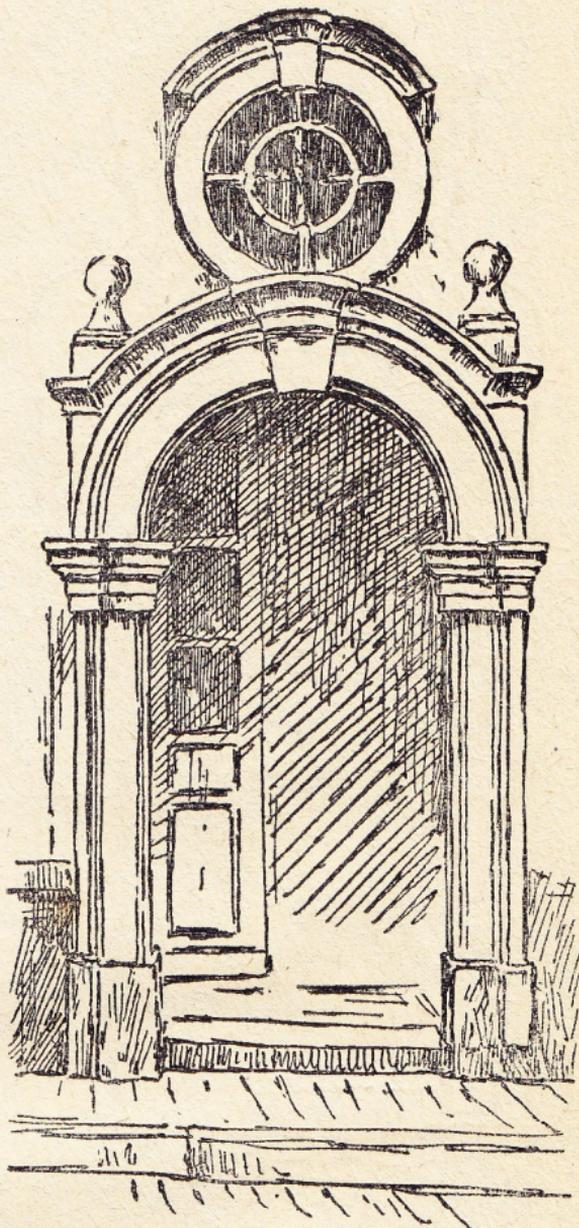


Fig. 60. — Porte fin XVII^e siècle.
L'oculus appartient à une porte plus ancienne, 7, rue des Bouchers.

Au Quartier des Bouchers

En face de la rue Chair et Pain, d'où on a une belle échappée de vue sur la tour de l'Hôtel de Ville, s'ouvre la *Petite rue des Bouchers*, qui conduit à la grande rue des Bouchers. On s'y engagera afin de voir de près la vie extraordinaire qui anime cette petite artère entièrement

bordée de magasins populaires. Vers le milieu, à droite, c'est l'im-passe du Schuddeveld avec son joli fond d'arcades géminées qui arrêtera un instant l'attention. Puis, au loin, se dessinent les pignons à redents de la grande rue des Bouchers. Tout ce quartier était occupé au Moyen âge par les bouchers, les tripiers et les charcutiers, d'où son nom. Le promeneur ami de ruelles pittoresques parcourra la Grande rue des Bouchers dont les tournants, légèrement courbés, présentent encore çà et là des groupes intacts de pignons à redents ou à volutes avec des portes XVII^e siècle, lourdement encadrées, surmon-tées d'un oculus ou ornées de boules (fig. 60 et 61).

On peut rejoindre l'artère principale du Marché aux Herbes soit par les Galeries, soit par la Petite rue des Bouchers, soit encore par la rue de la Fourche qu'on rencontrera au bas de la Grande rue des Bouchers. Si on retourne au Marché aux Herbes par cette dernière rue, on devra remonter quelque peu le Marché aux Herbes afin de revenir à l'entrée de la Petite rue des Bouchers et continuer de là sa promenade d'ob-servation archéologique et historique.

L'Agneau Blanc
(Fig. 62.)

Le n° 42 est une des façades les plus intéres-santes du Marché aux Herbes. Elle est divisée, suivant le principe clas-sique admis, en trois zones, délimitées par trois ordres, l'ordre dorique au premier étage, l'ordre ionique au se-cond, l'ordre corinthien composite au gable. Cette ordonnance clas-sique est agrémentée de jolis bas-reliefs et d'une frise qui en font, indé-pendamment du gable qui est bien bruxellois, une maison d'inspiration flamande, comparable aux maisons de la Grand'Place. Elle a pour enseigne *Het Wit Lam-mekken*, et Jean De Broe

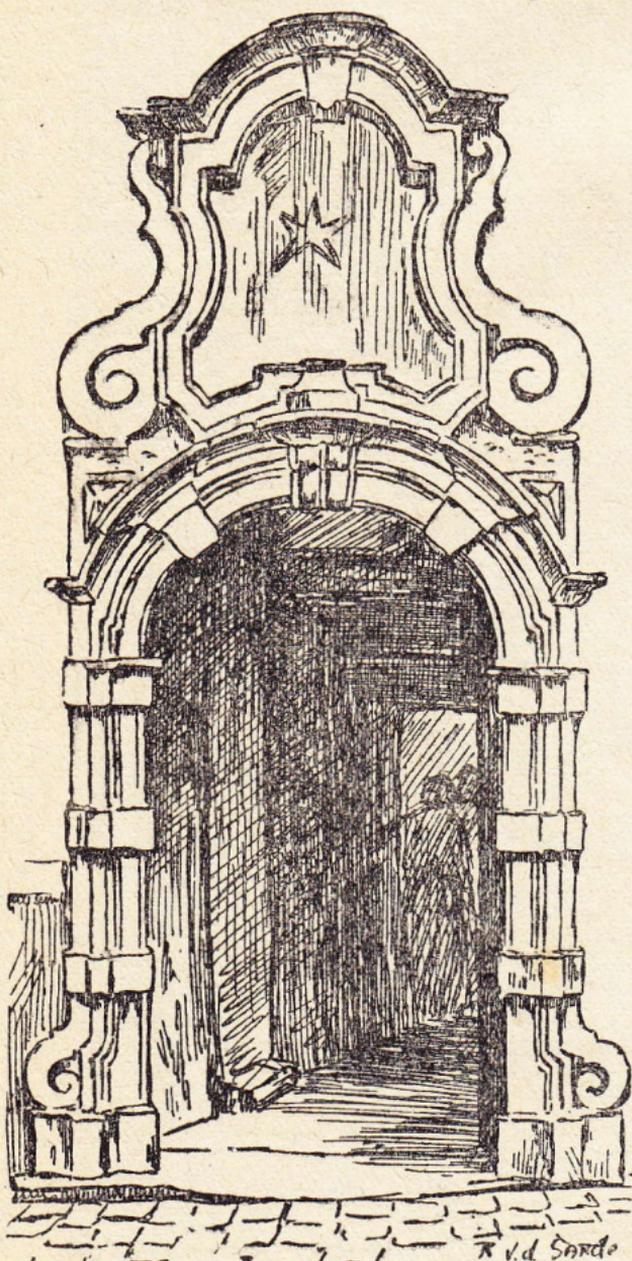


Fig. 61. — Porte XVII^e-XVIII^e siècle.
34, rue des Bouchers.

la fit édifier en 1696. Il choisit pour l'exécution des bas-reliefs un sculp-teur renommé de l'époque, Pierre Van Dievoet. A cet effet, il passa avec lui un contrat, le 25 juin 1696, où nous relevons cette description savoureuse du travail projeté : « Pieter Van Dievoet, beeltsnyder, sal maecken in den gevel van den huise genoemt geweest synde *Het Wit Lammekken* twe barlieven van kinders, ende het lammekken boven de deuze me* het Jesuken ende Sint Janneken. Item, den steen onder den balcon daerinne te snyden alsulcke beeltsnyderye als hy naer syne gouste sal geraete vinden. Item, eenige vistonnekens boven in de fries, mede de twee cartousen. Hy sal hiervoor ontfangen 80 gul-

dens ende eene trype broucke. » Ainsi donc, Pierre Van Dievoet fera « deux bas-reliefs avec des enfants, et l'agneau au-dessus de la porte avec le petit Jésus et le petit Saint Jean. Il sculptera en dessous de la pierre du balcon tel motif qu'il jugera bon. Il fera aussi dans la frise quelques petits festons, ainsi que deux cartouches. Pour tout cela il recevra 80 florins et un pantalon de velours ». Les bas-reliefs, gracieux et animés, y sont toujours, et au-dessus de la porte Jésus et Jean-Baptiste jouent avec le petit agneau blanc. Sous le balcon, conformément à la convention de 1696, qui stipulait qu'en cet endroit le sculpteur Van Dievoe devait imaginer un motif suivant son inspiration, on voit un aigle volant sur un fond sillonné de nuages, tenant d'une patte une couronne, de l'autre un cartel. Tout en haut, une belle frise sépare les étages ; on y voit des rinceaux et des flambeaux entrecroisés et renversés. Les godrons des volutes du gable se terminent par une patte vigoureusement taillée.

Un peu plus bas, la maison n° 36 mérite également l'attention, bien qu'elle soit d'un style moins élégant. Des pilastres à chapiteaux corinthiens composites la décorent ainsi qu'un médaillon et deux cartouches où on lit le millésime 1697.

Un peu plus bas encore nous trouvons, à droite, la rue de la Fourche, à gauche la Petite rue au Beurre. A l'angle de cette dernière rue s'élève la maison des *Trois Compagnons* qu'un marchand de draps, Jonart, fit construire en 1696. Dans la façade l'enseigne parlante des *Dry Gesellen*.

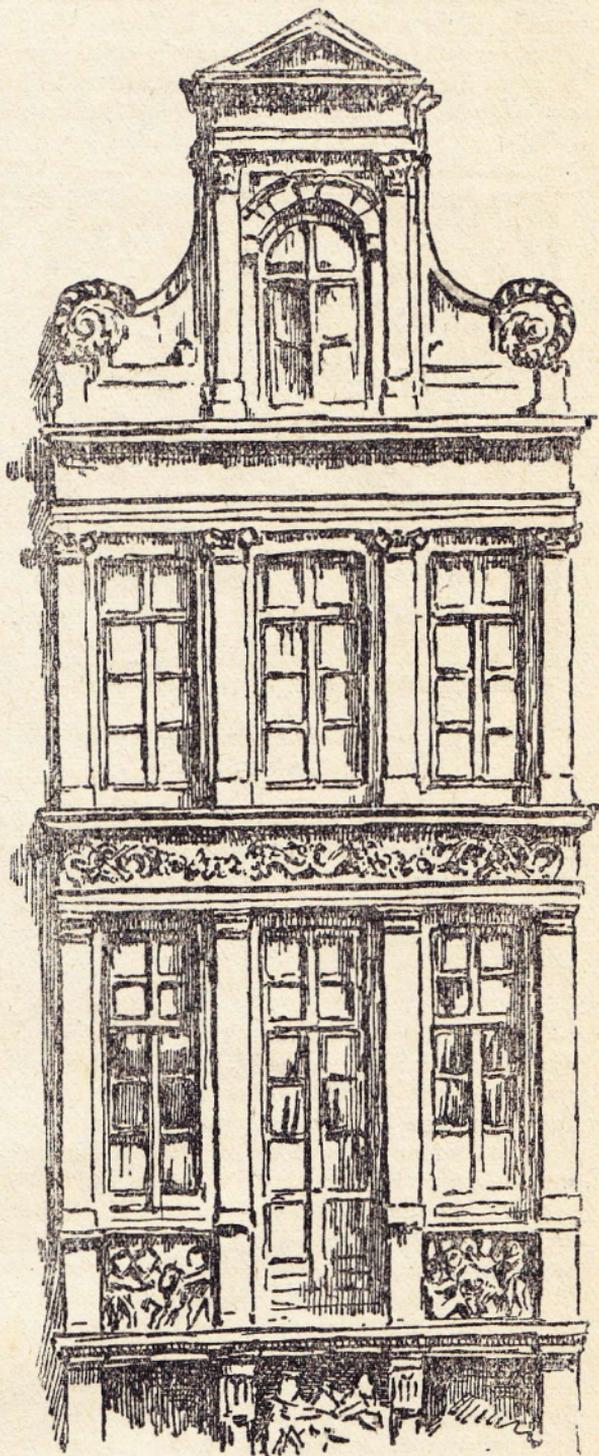


Fig. 62. — L'Agneau Blanc (1696).
Marché aux Herbes, 42.

D'ici on jettera un coup d'œil en amont du Marché aux Herbes afin de jouir de la belle courbe que cette artère décrit.

L'église Saint-Nicolas est entourée de petits magasins. On les contournera par la *Petite rue au Beurre*, à gauche du chœur, qui conduit vers la *rue au Beurre*. Ces deux rues comptent encore une série de

vieux pignons. A l'endroit où la Petite rue au Beurre débouche rue au Beurre, nous avons trouvé, à une profondeur de 1^m40 environ, les vestiges d'un pavé primitif fait de gros moellons posés directement sur la tourbe (page 40).

En passant devant l'église, on ne manquera pas de consulter le plan que la Ville a fait placer sur la façade de l'église en 1909. Il indique l'emplacement de la *Tour Saint-Nicolas*, que l'inscription appelle erronément *beffroi* (fig. 46). Cette tour était à l'origine une tour de défense du *castrum* qui devint, après la désaffectation du château fort, une

tour communale. Une première fois elle s'effondra en 1367. Détruite en grande partie lors du bombardement de 1697, elle fut réédifiée en 1714, mais elle s'écroula la même année et depuis ne fut plus rebâtie. On conserve au Musée Communal la maquette en bois d'un projet de reconstruction (1).

Devant le beffroi, à l'endroit où se trouve aujourd'hui une colonne à réclames, à l'angle de la Petite rue au Beurre et de la rue au Beurre,

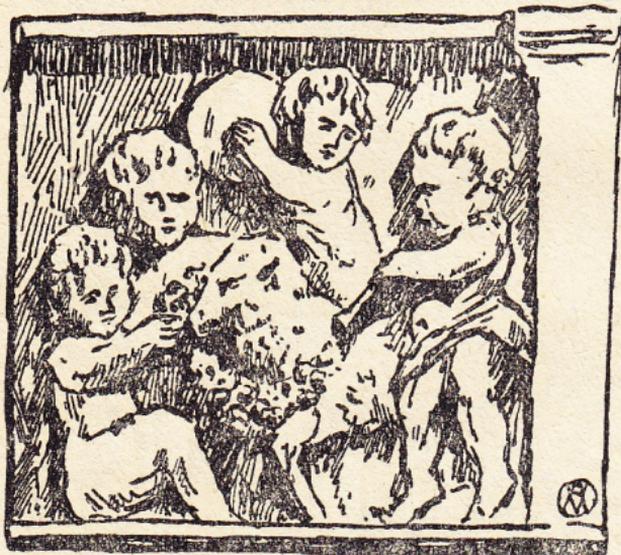


Fig. 63. — Bas-relief de l'*Agneau Blanc*, par Pierre Van Dievoet.

s'élevait jadis une pompe surmontée d'une *Laitière*, sculptée par Marc De Vos (1687). Cette laitière a été transportée dans un des bas-fonds du Parc (page 201). Il est question de la replacer ici. Elle serait un bel ornement de ce coin animé de la ville et générerait certainement beaucoup moins que la colonne à réclames qui encombre actuellement le trottoir.

La question de la démolition de l'église Saint-Nicolas a été souvent agitée (page 307). Jusqu'ici le vénérable édifice a échappé à l'hostilité des constructeurs de villes qui amènent toute la circulation en un seul et même endroit, et trouvent ensuite qu'il faut tout balayer, édifices et souvenirs, afin de permettre aux gens et aux véhicules de se mouvoir plus librement. L'église de Saint-Nicolas est intimement associée à l'histoire de notre ville. Intelligemment restaurée elle gagnerait en intérêt et préserverait la Grand'Place d'un voisinage trop direct avec la partie nouvelle de la ville. Qu'on remonte quelque peu la rue du Midi et qu'on regarde de là le vieil oratoire, encerclé des petites boutiques qui cachent sa nudité et lui communiquent une vie particulière. Une fenêtre gothique animant le plat du mur du collatéral, une rosace éclairant le dessus de l'entrée, créeraient un joli fond à la rue du Midi. Et quel dommage qu'on n'ait pas eu l'idée d'asseoir sur une colonnade les maisons nouvelles qui bordent, à gauche, la rue au Beurre! On aurait fait face aux exigences de la circulation et on aurait eu, de l'angle de la rue de la Bourse jusqu'à l'angle du Marché aux Poulets, un point de vue des plus pittoresques. Serait-ce trop tard pour bien faire?

(1) Page 216 et tome II, *Musée Communal*. Voir aussi notre opuscule *l'Ancien Beffroi de Bruxelles* (Annales de la Société royale d'Archéologie, 1907).

Mais abandonnons ce problème d'esthétique urbaine et, longeant l'église par la rue au Beurre, retournons au carrefour où se joignent le Marché aux Herbes, la rue des Fripiers, la rue au Beurre et le Marché aux Poulets. Ce carrefour était à l'époque de la fondation de la ville, au XII^e siècle, un point stratégique important. Là s'élevaient deux *steen* qui défendaient la Chaussée qui franchissait en cet endroit le ruisseau du Marché aux Herbes. Ce ruisseau (fig. 25) contournait le chevet de l'église et se jetait dans la Senne près de la Bourse. Le steen dit *'t Payhuys* s'élevait probablement à l'angle de la rue des Fripiers et du Marché aux Poulets, le *steen de Koekelberg* au Marché aux Herbes même, vis-à-vis du chœur de l'église Saint-Nicolas, sans doute sur l'emplacement où l'on voit aujourd'hui la grande maison à pilastres, numéros 8 et 10.

Le Marché aux Poulets

Le *Marché aux Poulets*, continuation du Marché aux Herbes et, comme celui-ci, tronçon de l'antique *steenweg* ou route marchande qui reliait le Rhin à la Flandre, commence au carrefour où nous nous trouvons. La rangée de maisons, à gauche, est nouvelle, mais à droite quelques vieilles maisons subsistent encore. Le n^o 50 porte le millésime 1577, mais il est manifeste que la façade a été remaniée au lendemain du bombardement.

DEUXIÈME PARTIE

Du Boulevard Anspach à la Porte de Flandre

Les Halles

Le Boulevard Anspach sépare en deux tronçons le Marché aux Poulets. Nous rencontrons bientôt, à droite, une des façades latérales des HALLES, dont la construction fut décrétée le 15 mars 1871 et terminée en 1874. Elles furent édifiées par l'architecte Suys et Edm. Le Graive. Elles se composent de deux pavillons, mesurant, chacun, 75 mètres et reliés, à la hauteur de la rue Grétry, par des arcades. L'armature qui les enveloppe est en fer; les trumeaux sont décorés de trophées de gibier, de volaille, de poissons, de chutes de fleurs et de fruits. Sur la corniche reposent des groupes en fonte, symbolisant *l'Eau* (fleuve sous la figure d'un homme à longue barbe), *la Terre* (une femme avec mappemonde), *l'Agriculture* (laboureur avec une charrue) et *la Culture maraîchère* (une maraîchère). La façade, rue Grétry, est surmontée de petits groupes d'enfants représentant *la Chasse* et *la Pêche*, toutes sculptures modelées par Louis Samain.

Le Port primitif de Bruxelles

L'endroit sur lequel les Halles ont été construites a eu, à travers les siècles, une grande signification économique. La route marchande qui reliait le Rhin à la Flandre y franchissait la Senne sur un pont situé entre le Marché aux Poulets et la rue Sainte-Catherine. Au delà du pont on avait à droite la rue de la Vierge Noire qui longe actuellement les Halles, et à gauche le *Quai des Poissonniers*, en flamand *de Visschers Senne*, aujourd'hui la rue des Poissonniers, dont une rangée de maisons existe encore. Ce quai conduisait à un deuxième pont, le pont de la Carpe, qui donnait accès à la grande île Saint-Géry.

Le pont qui séparait le Marché aux Poulets de la rue Sainte-Catherine, était appelé à l'origine *Pont des Bateaux*, ensuite *Pont des Poissonniers*. Il formait deux grandes arches, séparées vers le milieu par un vaste pilier. Il en est question déjà au XI^e siècle. Devant ce pont s'étendait le *port primitif* de Bruxelles, et à l'endroit où s'élève le pavillon des Halles qui fait face au Marché aux Poulets, s'étendait

une place carrée, appelée le *Werf*, qui servait de débarcadère. Pendant des siècles, le *Werf* conserva cette destination et il ne la perdit que le jour où, au XVI^e siècle, le creusement du Canal fit cesser la navigation sur la Senne (page 243). En 1601, comme l'ancien *Werf* restait vide, les archiducs Albert et Isabelle ordonnèrent d'y transporter le Marché aux Poissons, établi jusque là au Marché aux Herbes, entre la Boucherie et l'entrée de la rue de la Montagne (page 107). En 1604, le nouveau Marché y fut ouvert; il y resta jusqu'à l'époque de la construction des Halles (page 120).

Avant de s'engager dans la rue Sainte-Catherine on jettera un coup d'œil sur un vieux pignon qui subsiste encore *rue des Poissonniers*, n^{os} 15-17. Cette rue était jadis un quai. La rangée de maisons qui comprend le pignon, faisait face à un bras de la Senne, reliant le Pont des Bateaux au Pont de la Carpe. Ce quai était un terrain asséché dont les eaux servaient jadis à la défense du *castrum*. Le duc de Brabant le céda, en 1302, à la ville de Bruxelles.

Rue Sainte-Catherine

Entrons maintenant dans la rue Sainte-Catherine, tronçon, comme nous l'avons dit, de l'antique *Steenweg*. A gauche, nous avons une série d'intéressantes maisons anciennes décrivant une gracieuse courbe; à droite, des constructions nouvelles dont l'alignement a été établi au cordeau. Du rapprochement de ce double alignement, l'un ancien, l'autre moderne, se dégage une leçon d'esthétique urbaine qu'on méditera. D'un côté, grâce à la courbe, l'œil se repose agréablement sur un fond d'intéressantes maisons, de l'autre il ne rencontre qu'une perspective fuyante, dénuée d'intérêt.

La rue Sainte-Catherine est une des rues les plus animées de la ville. Ceux qui aiment le mouvement, la visiteront de préférence le matin afin d'assister au spectacle pittoresque de la vente à la criée.

Evolution du pignon bruxellois

(Fig. 64.)

Les anciens pignons de la rue Sainte-Catherine nous permettent de suivre l'évolution du gable, telle que Charles Buls l'a décrite dans une de ses études (1).

Au n^o 26, façade datée de 1597, nous trouvons le gable unique à redents ou à gradins tel qu'il apparaît au XVI^e siècle et tel qu'il est appliqué encore pendant tout le XVII^e siècle. Les n^{os} 10, 36 et 42 offrent un exemple identique. Des ancrs semées çà et là sur le plat du mur servent à la fois de décor et de liaison entre la façade et la charpente intérieure. Par contre, au n^o 8, les deux rangées supérieures de gradins ont disparu; elles sont remplacées par des volutes qui font, ici, une première et timide apparition. Au n^o 28, les volutes ont envahi les rampants du gable; toutefois, on y découvre encore les restes des gradins atrophiés sur lesquels on a posé des vases. Le gable de cette façade est postérieur à la façade même. Caractérisée par des bandes saillantes verticales et horizontales qui la divisent et qui rappellent nettement la construction du XVII^e siècle, la façade paraît, en effet, plus ancienne; elle est certainement antérieure à la date de 1716, inscrite dans un médaillon enrubanné. Remarquons que le gable à volutes ainsi compris ne remplit plus les fonctions rationnelles du gable à gradins du XV^e-XVI^e siècle. Celui-ci s'adaptait à la charpente du toit, celui-là est devenu un simple écran destiné à dissimuler cette charpente; ses bords se découpent en formes fantaisistes dépourvues de signification structurale. Les éléments de la décoration s'y superposent, même sans liaison organique. Le dos des volutes se charge de godrons

(1) *L'Evolution du pignon à Bruxelles*. Bruxelles, 1908. (Publ. du Comité d'études du Vieux-Bruxelles.) Librairie Van Oest.

parasites, placés parfois, comme au n° 30, dans une direction qui contrarie le mouvement de la volute (voir fig. 64, n° 30).

Enfin, la maison n° 48, sise à l'angle de la rue et du Vieux Marché aux Grains, se distingue par son caractère classique, l'emploi de grands pilastres à chapiteaux ioniques, parcourant toute la hauteur de la façade. Ce pilastre unique apparaît au lendemain du bombardement

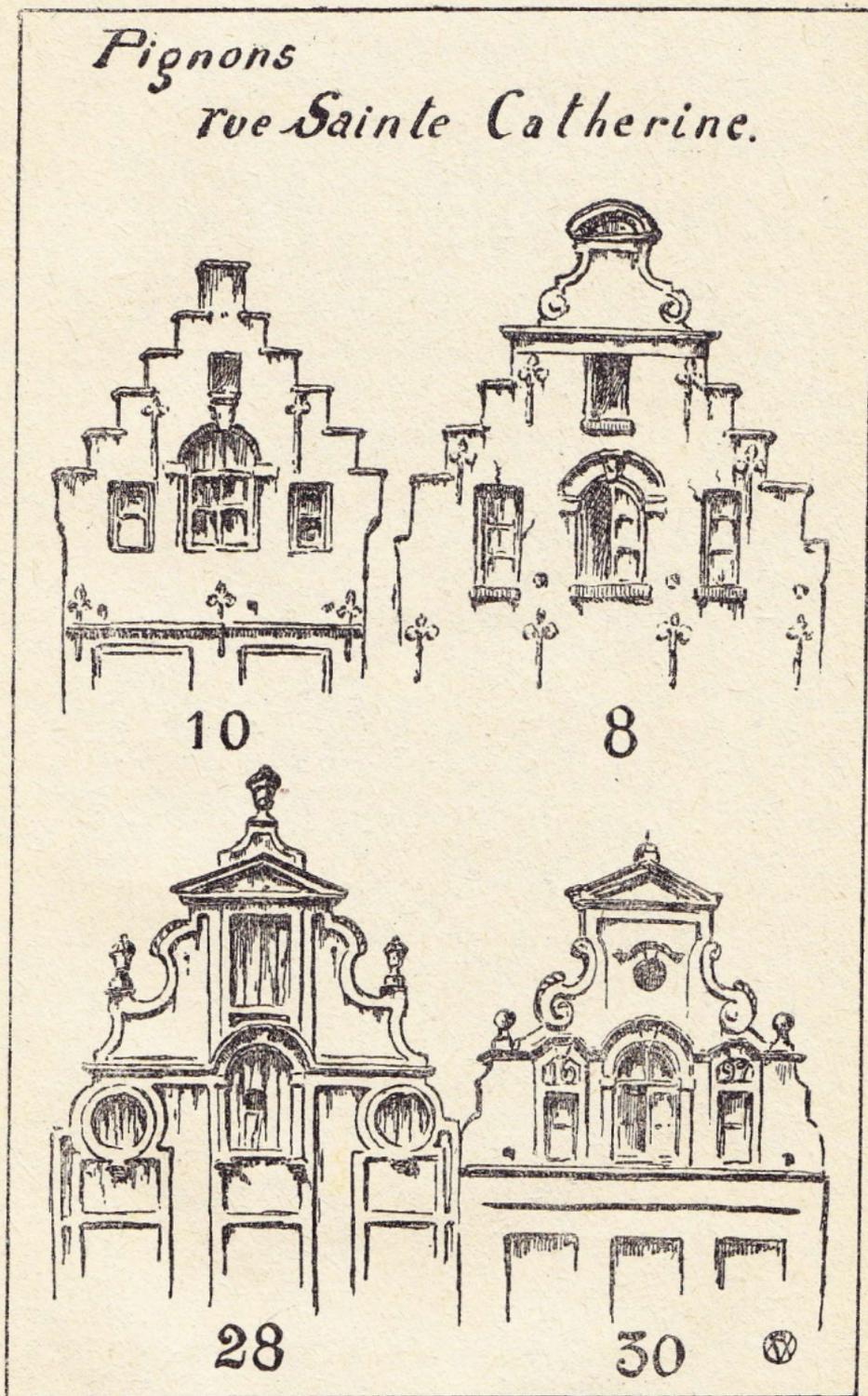


Fig. 64. — Pignons rue Sainte-Catherine montrant l'évolution du pignon bruxellois.

de 1695. Il se rencontre, mais dans des proportions plus grandioses, à la Grand'Place, dont il est même une des caractéristiques (page 49 et fig. 28). Le balcon et la balustrade qui ornent cette maison, appartiennent au style Louis XIV.

La fin du XVIII^e siècle est également représentée dans cet intéressant ensemble. Le n° 52 a une façade Louis XVI, décorée de guirlandes.

Vieilles portes

On ne quittera pas cet endroit sans avoir remarqué les portes, celle du n° 48 tout particulièrement (fig. 65). Elle est dans ce style cossu familier aux architectes du baroque flamand. L'encadrement est puis-

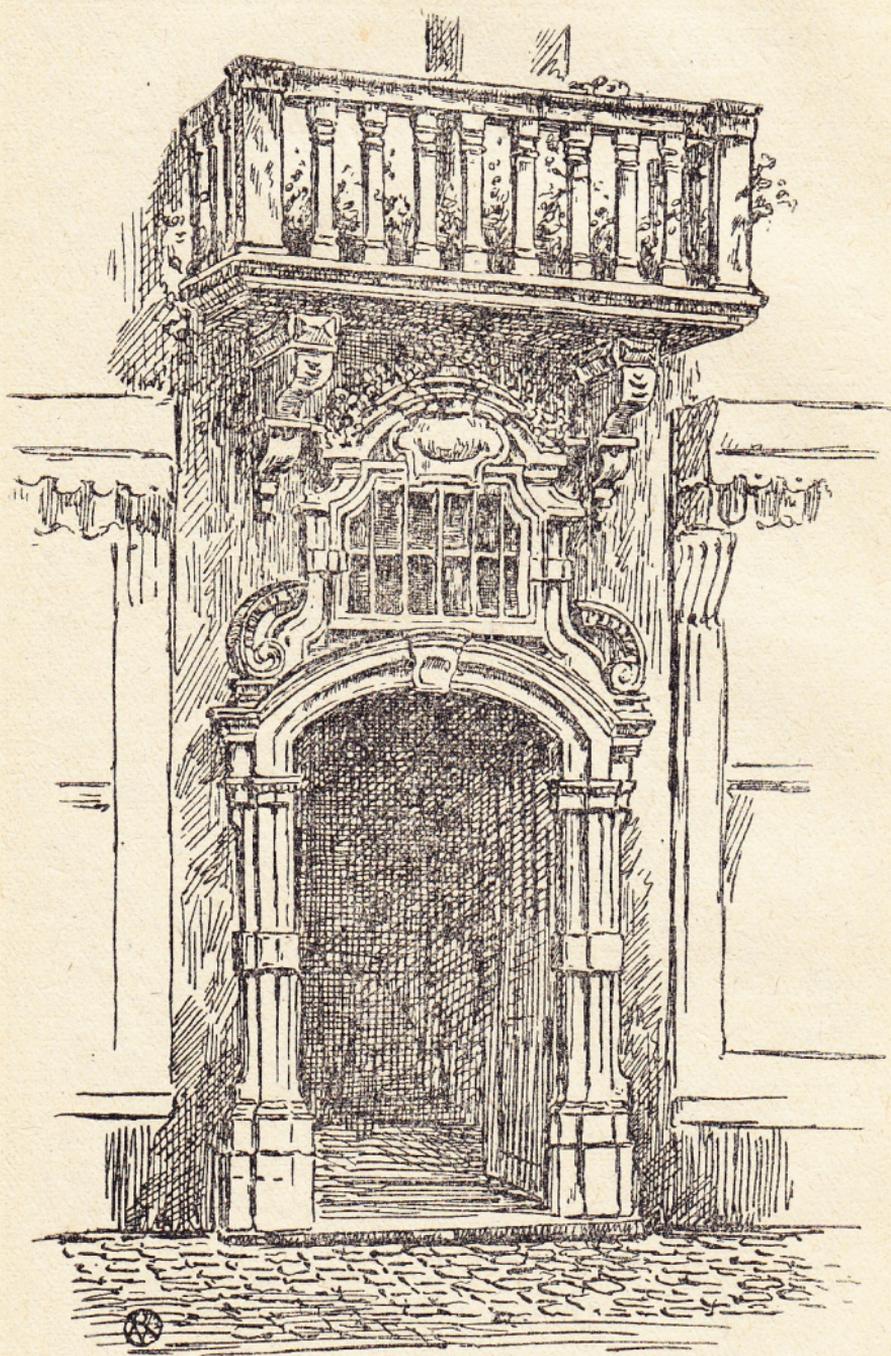


Fig. 65. — Porte de la fin du XVII^e siècle.
Rue Sainte-Catherine, n° 48.

sant, divisé par des anneaux saillants moulurés. L'arc de la porte est surbaissé et surmonté d'un imposte dont l'architecture continue celle de l'encadrement et qui est richement orné d'une corbeille et de chutes de fruits. C'est là une des plus jolies portes qui subsistent encore à Bruxelles. Celles des n^{os} 42 et 44 sont intéressantes aussi, mais dans un degré moindre. On remarquera le larmier brabançon qui les recouvre.

En face de ces maisons se trouvait l'ancienne église de Sainte-Catherine, démolie en 1893.

Restes de vieux remparts

Dans une dépendance de la cour du n° 42 on voit encore des restes de la première enceinte de la ville du XIII^e siècle. C'est un fragment de chemin de ronde. Dans une cave du même immeuble, on voit également quelques substructions du mur. Ce rempart était parallèle au Vieux Marché aux Grains. La Tour Noire, que nous verrons tantôt, en faisait partie (page 121).

Le Vieux Marché aux Grains

Cet ancien marché est plutôt une large rue. Il fut créé sur l'emplacement d'un ancien fossé de l'enceinte, appelé *le Fossé aux Dames Blanches*, qui défendait le rempart dont nous parlions tantôt. Ce fut vers 1650 que ce fossé fut transformé en Marché aux Grains. Aujourd'hui il s'y tient un marché aux légumes et aux fruits, très fréquenté, appelé le marché Sainte-Catherine.

A droite, en débouchant au Vieux Marché aux Grains, s'élèvent la nouvelle église de Sainte-Catherine ainsi qu'une vieille tour, dernier reste de l'ancienne église (page 371). Cette partie du marché s'appelle *Place Sainte-Catherine*. Au n° 4 on voit une façade intéressante en pierre bleue de style rocaille. Le pignon à gradins avec couronnement à volutes du n° 7 est un type curieux de maison du XVII^e siècle. Enfin, le n° 11 offre un exemple déjà moderne de grande maison bourgeoise dont les décors se rattachent au style Louis XV. Plus de gable, mais un toit horizontal surmonté d'un attique triangulaire. A droite et à gauche, une lucarne contre laquelle viennent se coller timidement deux ornements terminés en volutes, dernier et faible rappel des grandes volutes qui embrassaient le pignon tout entier. L'ensemble des lignes architecturales de la façade annonce l'approche du style Louis XVI; même, sans son ornementation de style Louis XV, on croirait déjà se trouver en présence d'un immeuble Louis XVI. La façade est d'autant plus intéressante pour l'histoire de notre architecture privée qu'elle est datée de 1769.

Après avoir exploré la Place Sainte-Catherine, on se dirigera vers le Vieux Marché aux Grains.

Tout d'abord on a une vue d'ensemble de la façade latérale de la maison d'angle de la rue Sainte-Catherine, ornée de huit pilastres ioniques dans toute sa hauteur.

Plus loin, au n° 26, nous avons l'*Hôtel du Grand Bavière* dont la façade ancienne est curieuse. Elle est large, surmontée d'un vaste pignon à gradins, dont les deux gradins supérieurs ont été remplacés par un tympan semi-circulaire, orné d'une coquille. Les meneaux des fenêtres ont malheureusement disparu et un odieux plâtras est venu recouvrir le plat du mur.

On s'avancera jusque dans la partie étroite, formant goulot, de l'ancien marché. La porte cotée 51 donne accès à l'*Hôtel de la Verrierie* qui s'établit, en 1743, dans les dépendances du jardin du Serment des Arquebusiers. Dans le couloir qui conduit à une grande cour intérieure on remarque encore une vieille porte, genre Louis XV, surmontée du larmier brabançon, et dans la cour même, à droite, des restes d'anciennes constructions.

Au Vieux Marché aux Grains débouchent deux rues, la *rue de la Braie*, qu'on rencontre immédiatement quand on se dirige de la Verrierie vers l'église Sainte-Catherine, et la *rue de Jéricho*. Cette dernière rue a été tracée à travers le couvent de Jéricho dont les biens furent vendus en 1787. Elle conduit au Nouveau Marché aux Grains, construit sur l'emplacement du couvent, précisément en 1787. Dans une partie des bâtiments situés à droite, quand on va vers le Marché aux Grains, les Français installèrent une boulangerie militaire et un dépôt de munitions. Une autre partie fut abattue et remplacée par un vaste bâtiment que la *Société nationale des Verrieres* éleva à l'angle même de la rue de Jéricho et du Nouveau Marché aux Grains.

Le Nouveau Marché aux Grains

Ce marché, qui constitue une belle place rectangulaire, fut créé en 1787 dans les conditions que nous venons d'indiquer. On y retrouve encore une série de façades régulières qui remontent à l'époque même de sa création. Dans un des angles de la Place, le n° 28 est intéressant. Ce bâtiment, qui sert actuellement d'école, est bâti dans le style Louis XVI et surmonté d'un lanterneau au-dessus duquel pivote un navire.

Au milieu de la place, la statue de *Jean-Baptiste Van Helmont*, œuvre de G. Van der Linden, de Louvain (1889). Le savant est représenté assis dans l'attitude du penseur. Il tient sur son genou un livre ouvert. L'inscription qu'on lit sur le socle, signale les titres de cet homme illustre, à la fois chimiste, physiologiste, médecin et philosophe. Il naquit à Bruxelles le 12 janvier 1579 —

et non pas en 1577 comme on l'indique sur le socle — et mourut à Vilvorde, le 30 décembre 1644. Van Helmont fut poursuivi par l'Inquisition pour avoir publié en 1621 un ouvrage sur le magnétisme animal. Cet ouvrage fut habilement exploité par ses ennemis qui y relevèrent plus de vingt propositions entachées d'hérésie, et réclamèrent sa mise en accusation. Van Helmont eut ainsi le sort de tous les grands hommes de la Renaissance qui firent progresser les sciences en dépit des traditions religieuses.

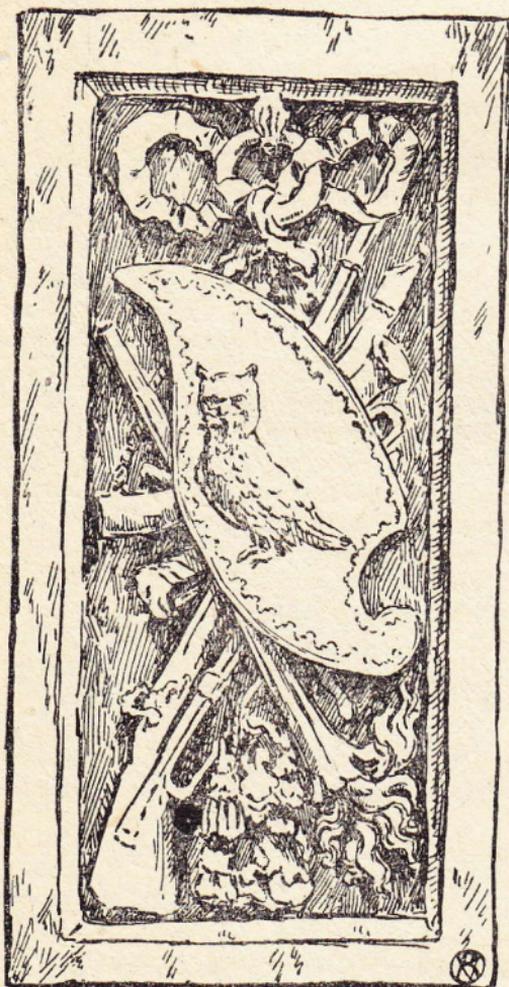


Fig. 66. — Trophée de chasse.
Maison de la Bellone (1697).
Rue de Flandre, 46.

Un des angles de la Place a été démoli récemment, afin de ménager une communication directe avec la rue de Flandre. La nouvelle rue, non encore bâtie, porte le nom d'un échevin qui fut très populaire, *Léon Lepage*, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de 1895-09.

Nous engageons le promeneur à ne pas prendre la rue Léon Lepage, mais à retourner par la rue de Jéricho au Vieux Marché aux Grains afin de poursuivre de là, systématiquement, la promenade par la rue de Flandre.

Rue de Flandre

Cette vieille chaussée fait suite à la rue Sainte-Catherine. C'est un tronçon de la chaussée de Gand et par conséquent de la route marchande du Moyen Age.

Nous y trouvons de nombreux pignons anciens. Le tracé légèrement ondulé est pittoresque.

N° 8. Façade rocaille en pierre bleue.

N° 3. Façade au millésime 1742.

N° 7. Petite façade à volutes.

Nos 10 à 20. Succession de façades anciennes défigurées. Nous formons des vœux pour leur restauration, car, vues de la Porte de Flandre, elles formeraient un joli groupe de fond.

Nos 22 et 24. Grand pignon à gradins.

N° 23. Restes d'une façade ancienne qui abrite l'entrée de l'impasse de la Faucille. Au second étage, sur les pierres qui soutiennent le cintre de la fenêtre, on lit le millésime 1662.

N° 37. Maison sise à l'angle de la rue du Chien Marin. Il n'existe plus que la moitié du pignon à gradins, exemple déplorable de mutilation qu'on retrouve malheureusement trop souvent en ville. La rue du Chien Marin tient son nom de la découverte d'un monstre marin faite lors du creusement du canal. Au témoignage d'un chroniqueur de 1616 qui rapporte ce fait, les ossements de cet animal furent longtemps conservés avec soin.

N° 46. Grande porte cochère dans le style classique, qui donne accès à une cour intérieure où s'élève une maison remarquable dite

La Maison de la Bellone

L'architecture et les décors de cette habitation font songer immédiatement aux maisons de la Grand'Place et plus particulièrement à la Maison des Boulangers, qui offre avec celle-ci une certaine similitude. On en attribue les plans à Jean Cosyn, sculpteur, dont le nom est effectivement inscrit en dessous du buste de la Bellone. On peut toutefois se demander si Cosyn fit réellement les plans de la façade ou s'il se contenta d'en faire les sculptures, comme ce fut le cas, semble-t-il, à la Maison des Boulangers (page 56). Quoi qu'il en soit, la maison est fort belle et répond admirablement à cette double caractéristique qu'on relève à la Grand'Place, l'une classique par l'emploi d'éléments empruntés à l'architecture de la Renaissance, l'autre flamande et locale par le décor sculptural.

La porte cintrée, les pilastres ioniques, l'entablement et le fronton triangulaire qu'ils supportent, relèvent du style classique. La fantaisie de l'artiste a orné le centre de la façade d'un immense trophée qui rappelle celui de la Maison des Boulangers. Il célèbre la victoire de Zenta, remportée sur les Turcs par le prince Eugène et l'Electeur de Saxe, Frédéric-Auguste, en 1697. Des drapeaux, des enseignes et des armes entourent le buste de Bellone, la déesse de la guerre. Sur une banderole on lit un distique qui est en même temps un chronogramme : *Virtuti Austriacae pace bello fideli, Victoriis prudenter vigilanter partis inclytæ*. Sur les trumeaux des chutes de fleurs et de fruits.

Dans le fronton une représentation symbolique : un vieillard tient un livre, un jeune homme mesure le globe à l'aide d'un compas, à ses pieds un vase, un plat et d'autres objets. Près du vieillard un vase d'où s'échappent des flammes. Nous n'avons pu jusqu'à présent découvrir le sens exact de cette allégorie. Serait-ce le Temps, le Destin?

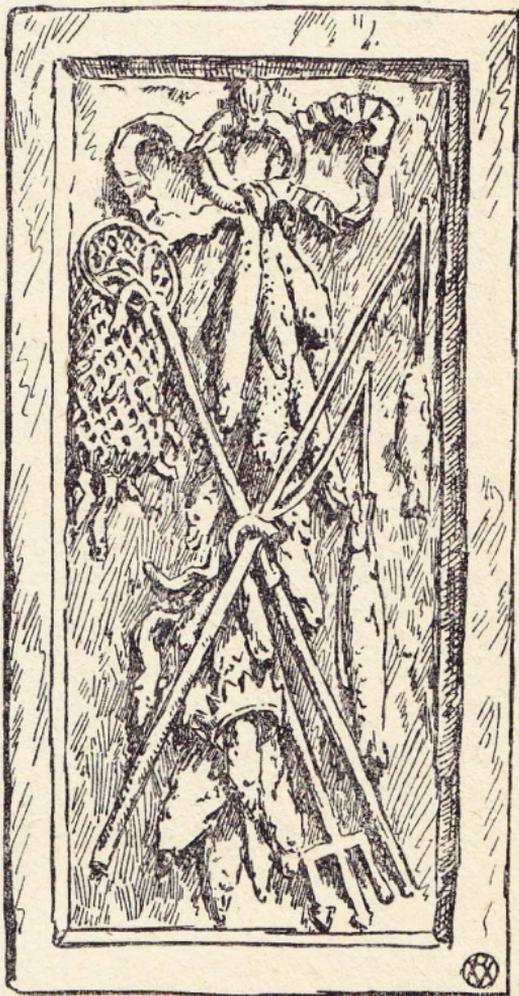


Fig. 67. — Trophée de pêche.
Maison de la Bellone (1697).
Rue de Flandre, 46.

Au-dessus du fronton deux volutes puissamment moulurées et accostées de deux lions couchés. Sur le socle du milieu un phénix ou un pélican.

Les pilastres ont perdu leur sévérité classique. Ils sont épannelés et la partie inférieure est rudentée. En outre, des trophées de chasse, de pêche et de guerre décorent les socles (fig. 66 et 67). Entre le premier et le second étage, les allèges des fenêtres sont rehaussées de médaillons montrant des têtes d'empereurs romains. Les fuseaux torsés que nous retrouvons un peu partout dans nos façades bruxelloises, n'ont pas été oubliés.

A la suite de démarches faites par Charles Buls, la ville de Bruxelles a acquis ce bel immeuble, il y a quelques années.

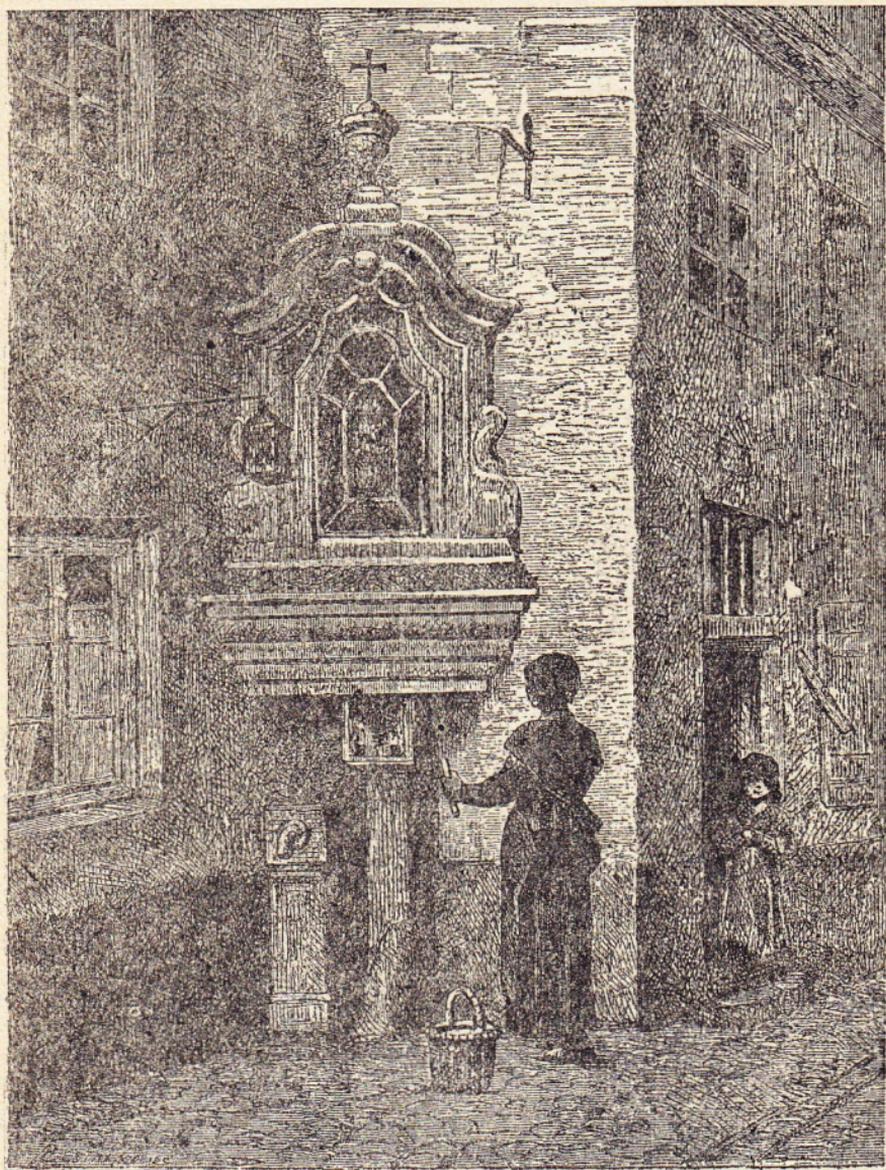


Fig. 68. — Chapelle de la rue du Chien Marin, d'après J.-B. Meunier.

Un peu plus loin, nous rencontrons sur notre droite la *ruelle du Chien Marin*, où l'on voit une petite chapelle (fig. 68), puis deux ruelles pittoresques, la *ruelle du Nom de Jésus*, que les Français débaptisèrent et appelèrent la ruelle de Mucius Scevola, et la *ruelle du Pays de Liège*, où on remarque également une chapelle populaire, dédiée à Saint Roch.

Dans ce quartier, on retrouve plusieurs chapelles dédiées à Saint-Roch. Il semble que la vénération pour ce saint remonte à l'année 1627 : « En cette année, dit un chroniqueur, un grand nombre de maisons voisines du couvent des Chartreux furent infectées de la peste, et l'usage s'introduit alors, chez les religieux, de dire toutes les semaines

une messe en l'honneur de Saint Roch ». L'invocation du saint protecteur devint rapidement populaire. On en trouve aujourd'hui encore les traces, non seulement ici, mais rue du Char, impasse de la Perle d'Amour (page 164) et rue de la Cigogne (fig. 87), précisément dans un quartier voisin du couvent des Chartreux.

Au delà, la rue de Flandre décrit une courbe et oblique à gauche. En cet endroit aboutissent le *Vieux Marché aux Porcs* et la *rue Rempart des Moines*. C'est là que se trouvait jadis une porte de la ville appelée *Verloren Cost poort*, parce qu'elle constituait un travail de défense avancé et isolé. Le Rempart des Moines ou *Paepenvest* qui y aboutissait, était plutôt une ligne de défense, faite à l'aide d'un

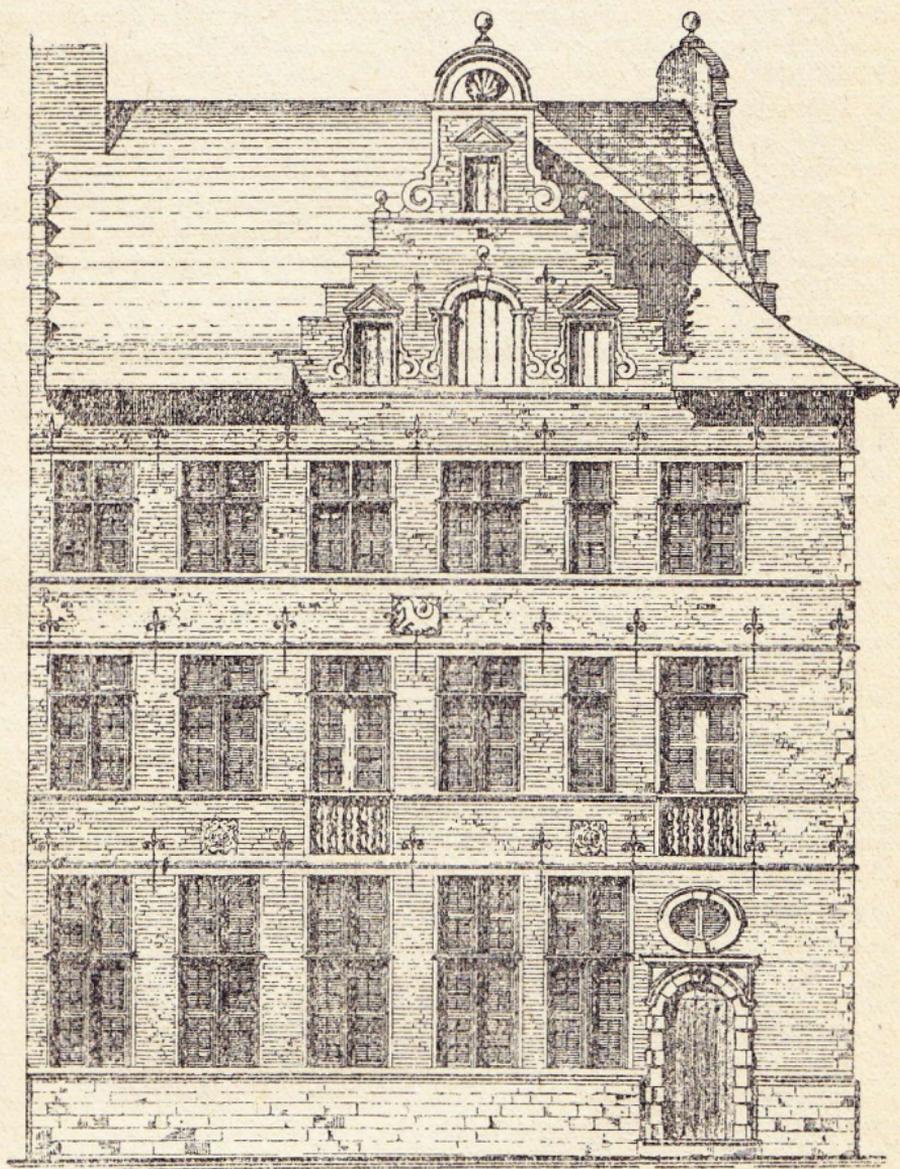


Fig. 69. — Le Cheval Marin (1680).
Angle du Vieux Marché aux Porcs et du Quai aux Briques,
d'après le *Recueil de Colinet*.

fossé et de terres rejetées sur la rive vers la ville. Ce fossé, appelé *Petit Fossé*, protégeait le monastère de Jéricho et les maisons adjacentes; il fut creusé au début du XIV^e siècle et défendait l'approche du rempart en pierre de la première enceinte dont nous avons parlé ci-dessus (page 115). Quand la deuxième enceinte fut créée (1357-1383), le *Paepenvest*, devenu inutile, fut asséché et vendu par lots en 1617 (page 160).

Devant la porte dite *Verloren Cost poort*, il y avait un pont jeté sur le fossé du Rempart des Moines, appelé le Pont Philippe. La porte elle-même disparut au XVIII^e siècle.

On remontera quelque peu la rue Rempart des Moines et entre les nos 17 et 19 on trouvera la pittoresque entrée de la rue de la Cigogne, maintes fois reproduite par nos peintres et nos graveurs. La porte, dans le style Louis XV, date de 1760. Elle est surmontée d'une chapelle dédiée à Saint Roch, fermée par une élégante porte en fer forgé (fig. 87).

Revenu rue de Flandre, le promeneur, s'il le désire, peut continuer sa promenade jusqu'au bout de la rue de Flandre. Il arrivera à la Porte de Flandre et au Boulevard Barthélemy (page 243). Sur son parcours il rencontrera encore quelques vieilles façades. Le n° 138, façade à gradins qui recouvre l'entrée de la rue de la Cigogne, et le n° 142, pignon à gradins avec couronnement à volutes et une enseigne sculptée représentant un aigle, *In den Gulden Arent*, datant du XVII^e siècle.

Toutefois, on peut renoncer à ce trajet et prendre par le *Vieux Marché aux Porcs*. Cette rue prit ce nom à partir de 1660, date du transfert du Marché aux Porcs en un autre endroit.

Cette voie conduisait au Canal dont les bassins sont aujourd'hui comblés. A l'angle de la rue et du quai aux Briques s'élève une maison flamande des plus remarquables, *le Cheval Marin*, qui fut bâtie en 1680 et reconstruite en briques de Boom, il y a vingt-cinq ans environ.

Presque à côté, à droite, une maison dont les ancrs indiquent la date de 1567. C'est la plus ancienne maison datée que nous ayons trouvée et qui ait conservé encore, en partie du moins, son caractère primitif. La grande porte cochère à arc surbaissé appartient au XVI^e siècle. A côté même du *Cheval Marin*, au n° 25, un gable à redents et à volutes presque identique à celui de la maison d'angle.

Le Canal de Willebroeck pénètre en ville par une succession de bassins : le Bassin aux Barques, le Bassin des Marchands et le Bassin Sainte-Catherine. La nouvelle église de Sainte-Catherine a été bâtie sur l'emplacement de ce dernier bassin (page 371). Les deux autres ont été comblés il y a quelques années. Le long du Quai aux Barques on remarque encore quelques vieux pignons (page 165).

Prenant par le Quai aux Briques, nous nous acheminerons vers l'église Sainte-Catherine. En cours de route, on jettera un coup d'œil sur les anciennes façades qui subsistent encore. Le n° 62 a une porte ancienne dont le claveau est orné d'un petit bateau; elle est surmontée d'une imposte et de volutes. Le n° 48 a un cachet bien archaïque.

On arrive bientôt au Marché aux Poissons construit en remplacement du marché qui se trouvait là où s'élèvent aujourd'hui les Halles (p. 112). Nous avons rencontré ainsi successivement les trois marchés aux poissons qui ont existé à Bruxelles : le tout premier établi entre la Boucherie et la rue de la Montagne, déjà au XIII^e siècle (page 107), le deuxième bâti, en 1604, à l'endroit des Halles Centrales, enfin le marché actuel, commencé en 1882 et ouvert en 1884. Il fut construit par l'architecte De Blois sur le Bassin des Marchands, partiellement comblé.

Ce Bassin des Marchands communiquait avec le Bassin Sainte-Catherine, qui lui était perpendiculaire. C'était primitivement un fossé qui défendait l'accès du rempart. Il fut élargi et approfondi peu après l'achèvement du Canal, en 1564. Ce bassin servait de port à Bruxelles et succéda au port primitif établi près du Pont des Bateaux (page 111). Il fut comblé en 1850 et servit d'emplacement à la nouvelle église Sainte-Catherine.

Contournant le chevet de l'église, nous laissons à gauche le Quai au Bois à brûler, où nous remarquons, à l'entrée, au n° 7, une jolie porte cochère d'un aspect Louis XV.

La place qui s'étend derrière l'église, s'appelle actuellement la Place Ferrer, nom donné à l'occasion de l'érection de la statue de Ferrer, actuellement enlevée par ordre du gouvernement occupant. Elle s'appelait jadis Place de la Grue parce que la grue s'y trouvait, destinée à décharger les bateaux qu'on amarrait dans le Bassin Sainte-Catherine.

Le peuple la dénommait l'*Ile des Mouches* à cause du grand nombre de mouches qui en rendait le séjour peu agréable, à l'époque où les chevaux des diligences y stationnaient.

Le fond de cette place, avec ses vieux pignons, est très pittoresque (fig. 70). On y voit également une ancienne tour de défense.

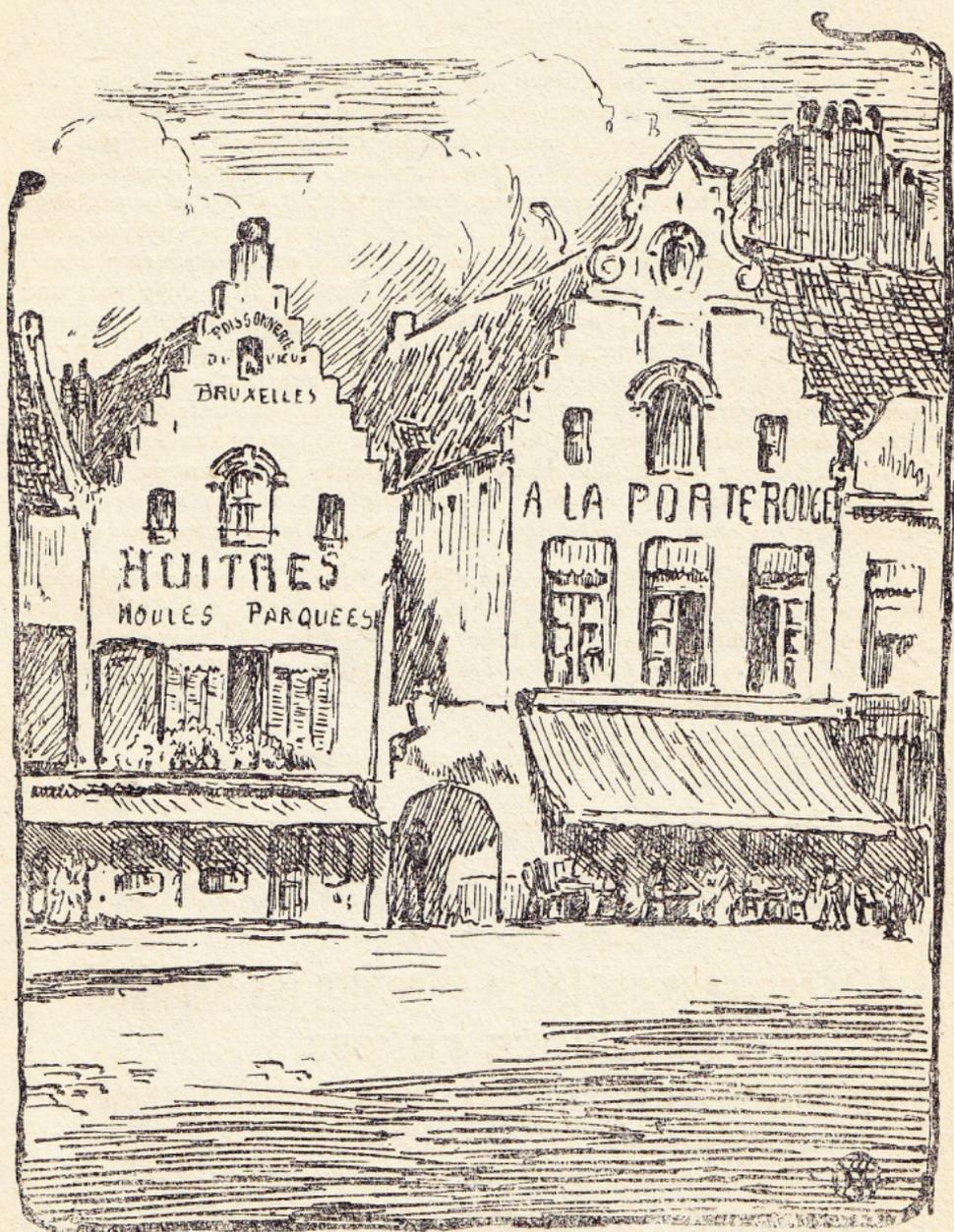


Fig. 70. — Vieux pignons à l'Ile des Mouches, place Sainte-Catherine.

La Tour Noire

Cette tour fait partie de la première enceinte, construite au XIII^e siècle, et dont nous avons parlé déjà à propos des derniers vestiges qu'on en découvre encore rue Sainte-Catherine (page 115). Grâce aux efforts de Charles Buls elle fut conservée et restaurée en 1888-1889. Rappelons ici une fois de plus que la première enceinte de la ville ne fut pas du tout construite en 1040, ni même au début du XII^e siècle, comme l'affirment ceux qui s'en sont occupés, mais sous le règne du duc Henri I^{er} (1190-1235), encore ne fut-elle pas immédiatement terminée. Les travaux ne s'achevèrent que dans le courant du XIII^e siècle. Cette première enceinte fut déclassée après la construction, en 1357, de la deuxième enceinte qui correspondait aux boulevards extérieurs (page 247).

Au XVI^e siècle la *Tour Noire* devint propriété privée, lorsqu'on vendit, après le creusement du bassin de Sainte-Catherine, les terrains

situés le long de ce bassin, entre la rue de Laeken et la rue Sainte-Catherine. On en modifia alors l'extérieur, et la maison fut appelée *den Toren*. Lors de la transformation du quartier de la Vierge Noire, on la découvrit, en octobre 1887, enclavée dans des constructions plus modernes. On voulut tout d'abord la faire disparaître, mais Charles Buls, ami du Vieux-Bruxelles, la défendit énergiquement au sein du Conseil communal et la sauva ainsi de la destruction.

La *Tour Noire* est un exemple typique de tour d'enceinte murale du XIII^e siècle. Elle est entourée d'un fragment de fossé, jadis beaucoup plus large, qui en défendait l'approche. Elle est sphérique, et l'épaisseur du mur est percée, çà et là, d'une meurtrière par où l'assiégé pouvait lancer des traits sur l'assiégeant. La partie supérieure fait légèrement saillie. Elle a été modifiée et ne correspond plus au type primitif. Originellement, la tour n'avait qu'une plateforme à ciel ouvert, entourée d'un parapet à créneaux. Aujourd'hui, on y voit une sorte d'étage supérieur, percé de trois fenêtres et d'un toit conique. Vers la ville, ce toit conique est adossé à un pignon à gradins.

A droite, on a conservé un fragment du rempart qui venait se joindre à la tour. Nous y trouvons quelques créneaux, derrière lesquels passait le chemin de ronde. On sait que par les créneaux les assiégés pouvaient lancer des projectiles et des matières pondéreuses sur l'assaillant qui se trouvait au pied du rempart, de même aussi par les ouvertures que nous remarquons dans la partie supérieure de la tour.

On retournera en ville par la rue de l'Evêque. En passant on jettera un coup d'œil sur la *rue de Laeken*. A l'entrée de cette vieille rue s'élève un pignon ancien récemment restauré (n^o 19). Rappelons qu'à l'entrée de la rue de Laeken s'élevait la porte primitive de Laeken, dite la *Porte Noire*, du XIII^e siècle.

Par la rue de l'Evêque on revient au Boulevard Anspach.

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

d'Assurances sur la Vie et contre les Accidents

FONDÉE EN 1853

68, RUE DES COLONIES (coin rue Royale) Bruxelles

TÉLÉPHONE A 468

ADR. TÉL. ROYBELASS

Agréée par Arrêté royal du 25 janvier 1905

pour l'Assurance contre les Accidents du Travail et le Service des Rentes aux fins de la loi du 24 décembre 1903.

BRANCHE VIE

Assurances en cas de décès, mixte et terme fixe.

Assurances de bourses d'études.

Combinaison spéciale d'Assurances en cas de décès pour garantir l'amortissement d'emprunt hypothécaire, contracté au Crédit Foncier de Belgique.

RENTES VIAGÈRES

Accidents de toute nature

Assurances collectives. — Automobiles et chauffeurs d'automobiles. — Ascenseurs. — Chevaux, voitures. — Chasseurs et gardes-chasse. Assurances individuelles contre les accidents de chemins de fer et accidents de toute nature. — Gens de maison.

Fonds de garantie réalisés au 31 décembre 1917 : fr. 39,000,000

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

MONUMENTS CIVILS

PAR

G. DES MAREZ

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins
par R. VAN DE SANDE



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

Prix des deux [parties : Fr. 3.50
Fr. 2.75 pour les membres du Touring Club



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

Monuments Civils

PAR

G. DES MAREZ

*Archiviste de la Ville de Bruxelles
Professeur à l'Université libre*

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins

PAR

R. VAN DE SANDE



BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUT, S. A.

NOVEMBRE 1918

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

de la Première Partie.

AVANT-PROPOS DU T. C.	3
PRÉFACES DE L'AUTEUR	5
1. L'Hôtel de Ville	9
2. La Maison du Roi	31
3. La Grand'Place	37
4. La vieille route marchande	91
5. La « Via Populi »	123
6. Promenade dans le quartier de Manneken Pis	141
7. A travers le quartier des Brigittines	151
8. Par les petits remparts et les bassins comblés	157
9. Les abords du Sablon	171
10. Les abords de l'église Sainte-Gudule	185
11. Place Royale, Bibliothèque royale, Palais royal, Parc et rues avoisinantes	189
12. Les boulevards du centre	215
13. Les boulevards extérieurs	233
14. Restes de l'enceinte murale du XIII ^e siècle	245



Pour la *Table des artistes* cités au cours de l'ouvrage, voir à la fin de la deuxième partie du tome I^{er}.

Les illustrations de **René Vandesande** (1889-1946)
sont reproduites avec l'aimable autorisation
de Madame **Marcelle Vandesande**,
petite-fille de l'artiste.